le franco albertain

Mercredi le 11 juillet 1973. Volume 6 Numéro 34.

Les associations provinciales francophones rencontrent le premier ministre

EDMONTON - Pour la première fois dans l'histoire du Canada français, des représentants des associations provinciales francophones de neuf provinces du Canada, membres du Comité de liaison et d'action de l'Association canadienne d'éducation de langue française (L'ACELF) ont rencontré le chef du gouvernement canadien et ont déposé les résultats d'une étude concernant la télévision et la radio de langue française du Canada le 3 juillet dernier.

Si cette rencontre était un évènement historique "elle a donné assez peu de résultats" précisait M. Frank McMahon, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Hésitant à qualifier cette rencontre d'évènement unique où la communauté francophone avait avancé de dix ans, comme le soulignait le président général de l'ACELF, il ajoutait qu'il était fort regrettable que cette réunion n'avait pas été préparée de façon plus sérieuse. Il ajoutait que le premier ministre avait dit à plusieurs reprises être déçu de ne pouvoir se prononcer sur le document déposé et traitant de la radio et de la télévision de langue française.

Dans un bref document et au cours d'un entretien de courte durée d'environ 10 minutes, les associations provinciales ont fait ressortir les besoins les plus urgents concernant la télévision et la radio qu'ils jugent comme des outils les plus importants pour améliorer la qualité de vie des Canadiens-français. Les associations francophones de l'Ouest avaient suscité l'ACELF à retrancher du mémoire la deuxième partie traitant d'une politique nationale vis-à-vis les budgets du Secrétariat d'Etat consentis en faveur des minorités francophones du Canada et de l'ACELF, suite à sa position prise lors de l'assemblée de la fédération des associations francophones de l'Ouest. L'Ouest s'est en effet objecté et solidairement à ne pas être regroupé sous l'égide de l'ACELF en ce qui concerne les politiques nationales de subvention.



De gauche à droite: Gilles Marceau, secrétaire parlementaire, Raymond Beauchemin, secrétaire général de l'ACELF, Armand Saintonge, président général de l'ACELF, Pierre-Elliot Trudeau, Premier ministre du Canada, Hugh Faulkner, secrétaire d'Etat, et Fernand Marion vice-président de l'ACELF pour la région de l'Ouest du Canada.

TELEVISION ET RADIO FRANÇAISE

Ce mémoire soulignait que les provinces souhaitaient pouvoir bénéficier d'une programmation régionale "répondant d'avantage à la mentalité et aux besoins du milieu; "le tout sans préjudice au centre de production de Radio-Canada. Insistant sur la nécessité de développer un réseau de radio française dans toutes les communautés francophones du Canada, le mémoire proposait de plus de compléter le réseau de télévision de langue française afin de desservir d'une façon raisonnable, toutes les communautés francophones démographiquement identifiables. Un projet d'étudier les possibilités d'une télévision communautaire pour les centres urbains les plus denses, Edmonton entre autres, et d'un grand centre de l'Ouest de production de télévision en langue française a aussi été suggéré.

PARTICIPATION NATIONALE

En dépit de ne pouvoir se prononcer sur le document déposé Monsieur Trudeau a réitéré sa confiance en la possibilité d'édifier un pays où les communautés francophone et anglophone pourront vivre dans l'harmonie et le respect mutuel. Il a souligné également, en se référant au document présenté, l'importante participation des francophones à l'élaboration de la communauté canadienne.

Une rencontre préliminaire à l'entrevue avec le premier ministre a permis aux associations francophones de l'Ouest d'éclaircir leur position face au comité ad hoc de l'ACELF qui devait assurer une collaboration nationale quant aux problèmes communs de la communauté francophone du pays. Dans la mesure du possible et au moyen d'un comité indépendant de l'ACELF, l'Ouest francophone appuyé du Nouveau Brunswick et de l'Ontario favorisait, même toutefois un peu indécise, la collaboration au niveau national. Ce comité devra être mis sur pied en septembre prochain.

Energie: un consensus politique plutôt qu'une étude des faits

OTTAWA(PC) - La future politique énergétique pourrait être basée plutôt sur un consensus politique que sur l'ordre posé par l'étude des faits, a déclaré dimanche le ministre de l'Energie Donald Macdonald au programme "Question Period", télévisé par le réseau CTV.

Même si les études sur l'énergie continuent à se développer, "ce qui est important pour le moment c'est de chercher quelles structures, dans un vaste point de vue politique, nous aimerions avoir," a dit M. Macdonald.

Il commentait une étude énergétique, déposée jeudi aux Communes, et décrite comme étant une revue des questions énergétiques à partir de laquelle pourrait être conçue la politique sur l'énergie.

M. Macdonald a déclaré que les informations disponibles sur la question de l'énergie n'avaient pas dégagé d'options politiques bien définies.

Il a pris la défense du gouvernement contre ceux qui l'accusent de ne pas avoir élaboré une politique nationale de l'énergie.

De fait, "nous possédons déja une politique de l'énergie et nous l'avons depuis plusieurs années dans les différents domaines qui forment le tout canadien."

La question qui se pose c'est de savoir si des changements doivent être apportés aux politique que nous avons suivies depuis plusieurs années et quels doivent être ces changements.

GAZ NATUREL

Dans le cas du gaz naturel, les nouvelles politiques nécessiteront non seulement des changements aux règlement fédéraux mais aus-

(Suite à la page 2)

sommaire à lire

Pour se préserver, la TV canadienne doit gagner en qualité et en quantité

OTTAWA (d'après la CP) - A moins d'une hausse marquée dans la qualité et la quantité des émissions de télévision canadienne, les réseaux canadiens de télévision ne seront bientôt rien d'autre qu'un réseau moderne de canalisation destiné à acheminer les émissions savamment commercialisées des autres nations.

Telle est l'opinion du président du Conseil de la radio-télévision canadienne, (CRTC), M. Pierre Juneau, devant les membres de la commission parlementaire sur la radiodiffusion.

"La prolifération des canaux de télévision, a déclaré M. Juneau devant la commission, qui n'est pas suivie d'un investissement correspondant dans la créativité et la quantité des émissions produites, nous mène inévitablement vers une importation accrue d'émissions de télévision... et vers des normes toujours plus basses dans la programmation à la radio et à la télévision, sans faire exception des émissions destinées aux enfants.

Les membres de la commission, qui étudient un projet de loi visant à interdire la publicité télévisée destinée aux enfants, se sont fait dire par M. Juneau que le CRTC avait, parmi ses objectifs, celui d'améliorer la qualité et la quantité des émissions canadiennes.

Dans ce but, a expliqué M. Juneau, le CRTC continuera à reconnaître l'importance de Radio-Canada, service national plus indépendant des intérêts commerciaux, et cherchera à redéfinir les objectifs du réseau d'Etat.

Le CRTC, a-t-il poursuivi, cherche à mettre au point une politique de câblodiffusion qui aidera la créativité des producteurs canadiens.

M. Juneau a aussi recommandé un amendement à la loi sur l'impôt sur le revenu pour faire en sorte que les annonceurs désireux de transmettre leur publicité sur les ondes des canaux américains ne puissent plus déduire ces dépenses de leur impôt. A l'heure actuelle, la publicité canadienne dirigée aux canaux américains prive les télédiffuseurs canadiens de $15 millions de revenus par année.

Puis, parlant du code d'éthique sur la publicité destinée aux enfants, qui doit entrer en vigueur le 1er septembre, M. Juneau a noté que le CRTC en surveillera étroitement l'application et qu'il pourrait exercer certaines pressions lorsque viendra le temps pour les stations de renouveler leurs permis d'exploitation.

"Il n'y a aucun doute que la publicité a été conçue pour influencer les enfants d'une manière totalement inacceptable", a-t-il déclaré.

Le CRTC, pour aider les membres de la commission parlementaire à trouver une solution au problème de la publicité, adoptera diverses mesures, portant notamment sur la définition de la programmation destinée aux enfants: l'amélioration des émissions et de la publicité destinée aux enfants; la formulation de propositions visant à limiter le nombre de minutes par heure consacrées à la publicité pour les enfants.

Le CRTC étudiera en outre la possibilité d'adresser la publicité aux parents plutôt qu'aux enfants et discuter de plus avec les commanditaires et les télédiffuseurs de la possibilité de consacrer des fonds pour accroître la production d'émissions pour enfants.

"La production d'émissions pour enfants, a souligné M. Juneau, exige plus, et non moins, de talent et d'habileté que les émissions pour adultes. Si les télédiffuseurs ne reconnaissent pas ce besoin et que cela se manifeste dans la planification, les crédits, l'imagination et le personnel affectés à la production d'émissions pour enfants, le CRTC pourrait décider de prendre en considération l'adoption de politiques qui imposeront des exigences spéciales à la catégorie des émissions pour enfants."

"Rendez-vous" des francophones

Cette année la communauté francophone sera bien représentée au "Village du Klondike", situé sur le terrain de l'exposition durant les festivités du Klondike. En effet, un kiosque bien canadien-français "AU RENDEZ-VOUS DES FRANCOPHONES" sera situé tout près du bureau de poste du village.

Le public pourra se chatouiller le palais avec des mets tels que tourtières, soupe aux pois, pâtisseries françaises, sucre et beurre d'érable, le tout arrosé de liqueurs douces et de breuvages. Ce kiosque offrira aussi des articles de variétés à prix modique et des objets d'artisanat dont quelques-uns seront fabriqués sur les lieux mêmes. Musique et chansons françaises agrémenteront l'arrêt du visiteur.

Les responsables de cette entreprise MM, Robert Cyr, Maurice Aubin et Paul J. Lajoie, désirent créer une atmosphère vraiment canadienne-française et lancent une invitation toute spéciale à la population francophone de la province et de l'extérieur.

Robert Cyr.

Films bilingues sur l'environnement

L'organisme S.T.O.P. (Save Tomorrow Oppose Pollution) a reçu cette semaine un premier versement de $9,000 du Département de l'Environnement de l'Alberta pour commencer le tournage de plusieurs films dont le coût total s'évalue à la somme de plus de $42,000.

S.T.O.P. produira ces films afin d'inciter la population albertaine à se soucier de la qualité de l'environnement et afin de susciter sa participation quant aux changements nécessaires. Avec le concours d'Opération Ciné-Ouest, S.T.O.P. entreprendra sous peu les démarches nécessaires pour que ces films soient aussi produits en français. Stop s'intéresse donc à ce que les francophones soient renseignés sur les problèmes de l'environnement et à ce qu'ils participent à la réalisation de ces films.

En février 73, S.T.O.P. a préparé une étude dans le but de trouver comment la population albertaine affectait les décisions prisent au sujet de la protection de l'environnement. Suite à une des conclusions de cette étude, Stop entreprenait de réaliser deux films d'une durée de 20 minutes chacun. Un des films touchera de près les problèmes fort complexes de l'environnement ayant des répercussions sociales, économiques, aesthetiques et biologiques et le second décrira comment les structures du Département de l'environnement permettent aux Albertains de résoudre les problèmes de la pollution.

Les thèmes de quatre autres films de cinq minutes chacun soulèveront les problèmes de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et les effets néfastes du bruit.

Tous ces films seront réalisés en 16 m.m. couleur et seront distribués gratuitement en Alberta; il est à noter qu'ils seront aussi en vente au prix coûtant. Q.C.T.V. et Capitol Cable T.V. les diffuseront par voie de cable.

Réunion des chefs du gouvernement du Commonwealth

OTTAWA - Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a annoncé que deux timbres commémoratifs seront émis le 2 août pour marquer la visite au Canada de sa Majesté la reine Elisabeth II et la réunion, à Ottawa, des chefs de gouvernement du Commonwealth.

Les deux timbres porteront le même motif, mais les couleurs seront différentes. Un timbre de 8c. sera émis pour le courrier de première classe à l'intérieur du pays et un autre, de 15c. pour le courrier-avion, donnant ainsi à l'événement une dimension à la fois nationale et internationale. Les timbres, les plus grands jamais émis par les Postes canadienne, mesureront chacun 40 mm sur 48 mm.

Ce sera la première réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth au Canada. Ce sera aussi la première fois que Sa Majesté la reine participera à une telle conférence, hors de Londres. La plupart des rencontres ont en effet eu lieu dans cette ville depuis que le secrétariat du Commonwealth y fut établi en 1965, Lagos et Singapour ont toutefois été les hôtes de la réunion en 1966 et en 1971, respectivement.

Les réunions des chefs de gouvernement du Commonwealth trouveront leur origine dans les conférences impériales tenues de 1907 à 1937. Ces conférences avaient surtout pour but d'établir une politique étrangère commune à tous les pays membres. Aujourd'hui, les rencontres revêtent un caractère moins officiel et donnent plutôt aux participants l'occasion de discuter de questions qui présentent un intérêt commun et de réaffirmer le droit qu'ils ont de poursuivre leur propre politique et d'adhérer à d'autres associations s'ils le désirent.

(SUITE DE LA PAGE 1)

si un accord entre les provinces productrices et les provinces consommatrices, a-t-il dit.

Il semble peu probable que des changements soient apportés "tant que nous n'aurons pas obtenu un certain consensus entre les provinces et le gouvernement fédéral".

A l'heure actuelle, l'Alberta cherche à obtenir un prix plus élevé pour les produits pétroliers tandis que les autres provinces s'inquiètent de la montée des prix. Les provinces de l'Ouest réclament aussi plus d'autonomie au sujet de leurs exportations actuellement placées sous le contrôle de la Commission nationale de l'énergie.

M. Macdonald s'est aussi inquiété du fait que des décisions prises d'après une politique solidement énoncée rendront l'industrie pétrolière moins flexible.

Il n'existe pas de crise d'énergie au Canada et il ne serait pas à conseiller de décider d'une politique "en se basant sur une atmosphère de panique".

Le concours du Franco

Les deux gagnantes de cette semaine sont:

Mme Irène Olivier Fort McMurray
Rachel Langlois Tangent

(Les réponses du dernier questionnaire étaient: 13 août - $1.5 millions - 100 cas - le père Albert Bouchard - M. Plouffe.

Le prochain tirage aura lieu le 25 juillet et, n'oubliez pas, vous trouverez toutes les réponses dans le Franco de la semaine courante. Afin de nous faciliter le choix des livres, nous apprécierions que vous nous indiquiez si vous êtes étudiant ou non ou encore quel genre de livres vous préféreriez.

Questionnaire

1. Le Service canadien des forêts a relevé un total de combien de feux de forêts?

2. Quel film sera présenté à Cinéma-canadien mardi le 17 juillet?

3. Quel était le pourcentage des fonctionnaires fédéraux qui était du sexe féminin en 1972?

4. Où est situé le camp St-Joachim?

5. Qui est le ministre de l'Energie?

NOM..
ADRESSE......................................

Envoyez vos réponses à: Le Franco-Albertain, 10010 - 109e rue, Edmonton.

La province en bref

Enseigne bilingue à Falher



Felicitations, de la part des gens de Falher, à M. Richard Laventure, qui a su mettre une enseigne bilingue devant son édifice.

M. Brousseau célèbre son 100e anniversaire

M. André Brousseau est né le 8 juillet 1873 à Saint Bernard Dorchester, province de Québec. Le 11 novembre 1898 il épousa Angélina Langevin à Ste-Marie de Beauce. Le couple déménagea ensuite aux Etats Unis où ils travaillèrent dans des manufactures.

En avril 1907, Monsieur Brousseau arriva à St-Vincent, Alberta avec deux beaux-frères: Léonce et George Langevin. En septembre de la même année il retourna chercher sa famille pour s'y établir. Il avait alors quatre enfants. M. Brousseau a connu à plein la vie des pionniers, étant lui-même un des fondateurs de St-Vincent. Il fut parmi ceux qui ont "freighter" à Vegreville en chariot à boeufs. Il prit un homestead au nord du site actuel de St-Vincent, défricha et exploita cette ferme jusqu'en 1943, alors qu'il se retira et passa ses biens à son garçon Alphonse qui encore aujourd'hui exploite la ferme avec ses garçons.

En 1948, Monsieur et Madame André Brousseau fêtèrent leur noce d'or.

En 1954, Mme Brousseau mourut à l'âge de 73 ans.

Monsieur Brousseau est père de onze (11) enfants: Mme Anna Piquette Martin, Mme Rose Hébert (Moïse), Mme Laura Farrend (Ernest) et Léon, tous de St-Paul; Mme Marie-Anne Gervais et Soeur Juliette de Mallaig; Mme Jeanne Bussière (Patrice) de Surrey, C.B.; Mme Régina Hébert (Maurice), Alphonse et Ovide de St Vincent et Mme Emilienne Martin (décédée).

M. Brousseau compte également 79 petits enfants, 210 arrière petits enfants et 20 arrière-arrière petits enfants.

Monsieur Brousseau a toujours demeuré avec ses enfants jusqu'à l'an dernier. Depuis ce temps, il réside au foyer Blunt's de St-Paul où il jouit encore d'une santé assez bonne malgré son âge très avancé.

A ST-ISIDORE

Vacances! Vacances! On entend ce mot un peu partout. Les jeunes de l'école prennent ce repos bien mérité... Plusieurs des nôtres profitent aussi de cette belle saison pour aller passer une semaine dans les Rocheuses, à Calgary ou ailleurs. Ce sont M. et Mme Evans Lavoie et leur famille, M. et Mme Roméo Lavoie, M. et Mme Roger Monfette, M. et Mme Paul Lavoie, M. et Mme Léopold Bergeron, M. et Mme J. Jules Fortin, et M. P. Arthur Fortin.

****

Venus de l'Est dernièrement, M. et Mme Arthur Bouchard de Normandin et M. Réjean Bouchard de Sherbrooke, frère et neveu de M. Antoine Bouchard. Ils sont tous repartis pour aller visiter les Rocheuses. M. et Mme Antoine Bouchard se rendront dans la province de Québec avec eux pour aller visiter leur parenté et amis.

****

M. Henri Monfette est allé passer la semaine avec son fils le Père J. Roch Monfette à Shaw's pointe pour préparer les camps d'été.

****

M. et Mme Dominique Martel et leurs deux fillettes sont partis au début de la semaine pour visiter leurs parents et amis dans la province de Québec.

****

DEPART

M. et Mme Ovila Morissette et leur famille sont partis vendredi soir dernier pour s'installer à Edmonton. Nous leurs souhaitons plein succès pour l'avenir.

****

- Parlons température - Sans trop en dire la pluie nous est servie en abondance ces dernières semaines.

Lucette Grenier

Intéraction Communautaire: 50 à 80 participants

Depuis deux semaines, notre projet, "Intéraction Communautaire" est commencé. Chaque jour de la semaine, environ 50 à 80 enfants, de 5 à 12 ans, viennent s'amuser au Rouet. Ces jeunes participent à des activités variées: l'artisanat, le drame, le sport, la musique, et la danse. Les heures sont de 9h.00 a.m. à midi et de 1h.00 p.m. à 5h.00 p.m., du lundi au vendredi pour tout l'été. Les membres d' "Intéraction Communautaire" se rencontrent en réunion, chaque mercredi soir à 7h.30 au Rouet. Les parents sont invités à assister à ces réunions.

Bienvenu à tous les enfants de la région.



Les jeunes (et même les membres du projet) s'amusent.

Mariage de Berthe Hébert et Marcel Gal

Samedi le 30 juin avait lieu dans l'église St. Joachim le mariage de Mlle Berthe Hébert (fille cadette de M. et Mme Elphège Hébert) originaire de Guy, Alberta et de M. Marcel Gal (fils de M. et Mme Emile Gal) natif de Annemasse, Haute Savoie, France.

Mme Paul Hébert, née Annette Fagnan, et Mlle Louise Hébert, soeur de la mariée, étaient filles d'honneur. M. Julien Ferro était garçon d'honneur.

La messe nuptiale fut célébrée par le Rév. Père Lasonde. M. Paul Hébert fit les lectures. Lise Guenette de Falher chanta des cantiques de circonstance, accompagnée à l'orgue par Sr. Gertrude Hurteau qui à son tour chanta pendant la signature du registre "Que Dieu bénisse notre amour".

Tous se rendirent ensuite à la salle lac Louise à l'Hôtel Kingsway où divers rafraichissements furent servis.

L'orchestre de Falher, la famille Henri Roy et leur ami Oliva Aubin firent danser les invités jusqu'à une heure du matin.

Beaucoup de gens assistaient à la noce. Parmi ceux-ci beaucoup venait de loin.: M. et Mme Emile Gal et leur fils Bernard de Annemasse, Haute Savoie, France. M. et Mme Edward Preszak et Anna Preszak de Calgary, M. et Mme Lucien L'Abbé, M. et Mme Pete Laflamme M. et Mme Hector Guenette, M. et Mme Richard Thibault et Mme Eveline Blain tous de Falher; M. Del O'Brien de Red Deer, Mme Lucille Fagnan de St-Paul et son fils Rémi et Mlle Annette Hudon de Québec.

Les jeunes époux partaient ce soir-là vers le Mexique. A leur retour, ils feront leur demeure à Sherwood Park.

Projet d'intéraction communautaire à Falher

-du 2 juillet au 27 août

Ateliers d'artisanat, de musique, de théâtre, et de sport pour les adolescents et les enfants âgés de 5 à 12 ans

Tous les parents intéressés, de la Rivière-la-Paix, qui veulent que leurs enfants participent à un projet de ce genre peuvent se sentir libre de le faire. Intéraction Communautaire offrira diverses activités dans les ateliers d'artisanat, de musique, de théâtre, et de sport.

Nous acceptons les enfants âgés de 5 à 12 ans pendant la journée et les adolescents le soir. Ces ateliers auront lieu au Rouet à Falher.

Le projet commencera le 2 juillet et se terminera le 27 août.

Les enfants travailleront avec les personnes suivantes:

Doris Charest
Yvette Lapensée
Lucille Robertson
Denis Noël
Gilles Demers
Lynn Turcotte
Diane Lauzé
Micheline Roy
Michel Gervais
Louise Morin
Lorraine Morin
Judith Aubin
Paulette Chalifoux



Mme Mélanie WALSH, à droite, principale de l'école bilingue St Bernard de Calgary, reçoit de Françoise Brigliadori le ler prix du tirage de Rencontre '73, le 27 mai dernier à Calgary: les billets d'avion d'un voyage pour deux (2) à Montréal.

Le deuxième prix, un tapis de chambre d'un valeur de $75 offert par MM. Maurice et Guy Cloutier, a été gagné par M.A. Ricard de Calgary.

Les chanceux!

EDITORIAL

Un pouvoir nucléaire

Jacinthe Perreault

L'Union Soviétique et les Etats-Unis signaient il y a quelque temps un accord sur la prévention de la guerre nucléaire. Cet accord prévoit que les deux grandes puissances mondiales se consulteront de toute urgence pour s'efforcer d'éliminer un risque de conflit nucléaire qu'il surgisse soit entre eux ou entre l'un deux et des pays tiers.

La presse mondiale a qualifié cet accord de "coup de théâtre", d'évènement historique unique et qu'apparemment, les deux super-puissances n'avaient jamais tant coopéré pour assurer le maintien de la paix sur la terre des hommes. Et quel coup de théâtre! Le rapprochement américano-soviétique conserve en effet aux Etats Unis, le droit d'utiliser les armes nucléaires pour leur propre défense ou pour la défense de leurs alliés car il faut bien aussi protéger la force et la vigueur de l'Otan. Et quel coup de théâtre! Au même moment où l'on signait ces accords de dissuasion nucléaire, on négociait une coopération pour la recherche nucléaire et la Chine procédait à son 15e tir d'une bombe atomique dans l'océan. Ce n'est certainement pas pour faire pousser des fleurs et reboiser la terre qu'on pousse la recherche nucléaire et qu'on procède à des expériences de ce genre! Et quel coup de théâtre! Quelques jours plus tard, le président Georges Pompidou affirmait que la France elle aussi allait continuer toute seule ses politiques nucléaires qui comme tout le monde le sait, sont pour le maintien de la paix et avait lieu à Helsinki une conférence sur la sécurité de l'Europe. Et quel coup de théâtre...un petit tour de marionnette et puis voilà!

Les fervents d'une technologie nucléaire retorquent sans doute que ce rapprochement américano-soviétique est une victoire et un reflet d'une science au service de l'homme et de la paix. La clé est de développer des armes si puissantes et dans cette course aux armements, les pays ne pourront désormais plus s'affronter sans une destruction totale. Doit-on rester muet devant une telle orientation et à une époque qui a connu deux grandes guerres mondiales, un long Vietnam et un Hiroshima? La coopération internationale, car il ne faut pas se leurrer, ne recherche qu'une balance de puissance et de force et oublie complètement de requestionner ce qui est au coeur de leur accord. C'est un grand cri de révolte et d'indignation qui émerge de cette entente à assurer la paix par une balance de pouvoir nécléaire.

Un pouvoir nucléaire c'est une terre de grand vide, dépouillée de toutes ses valeurs, de toutes ses richesses, une danse macabre en une ronde squelettique.

DOSSIER

La revalorisation du milieu rural

N.D.L.R. Nous reproduisons ci-dessous des extraits d'une allocution prononcée par Hugues Morissette et parue dans le Droit. Directeur du département de géographie de l'Université d'Ottawa, Hugues Morissette traite des nombreux problèmes que connaît l'agriculture au pays.

La revalosiration du milieu rural m'apparaît s'inscrire dans les grands mouvements actuels procédés d'un "RE". La mode est, en effet, au "re-structurations", "ré-organisations", "ré-examens", "ré-ouvertures", "ré-évaluations" et pourquoi pas "re-valorisant"! Il m'apparaît, en 1973, que l'on pourrait parler avec plus de pertinence de simple valorisation du milieu rural. Cette affirmation me semble particulièrement appropriée surtout depuis le début des années 1960. L'importance numérique sans cesse décroissante des ruraux et surtout des ruraux agricoles n'est pas de nature à créer un climat d'optimisme chez les administrateurs et les administrés du milieu rural.

Au Canada, pour la période 1966 à 1971, le nombre moyen de fermes cessant leurs opérations étaient de 260 par semaine. Quant aux superficies impliquées durant la même période, notons que des milliers de terre agricole étaient, soit abandonnées soit affectées à d'autre utilisations, à chaque semaine. S'il est bien connu que ces diminutions affectent avant tout les fermes marginales, il n'en demeure pas moins que nous assistons à une érosion rapide et, du moins pour l'instant, irréversible du milieu rural. D'autre part, une nostalgie certaine des urbains et d'une certaine partie de la jeunesse pour la campagne et le genre de vie agricole permettent de ralentir, en apparence, la désaffectation totale des terres agricoles.

Quand une ferme de 120 acres, avec ses bâtiments et son roulant, est à vendre à $4,000.00, on ne doit pas s'interroger très longtemps sur les raisons motivant les urbains et les investisseurs en général à s'approprier de telles aubaines. Aussi longtemps que des législations sérieuses sur cette question n'auront pas vu le jour, il sera futile de penser à la revalorisation du milieu rural.

Le pêle-mêle qu'offrent actuellement les chevauchements de juridictions, les législations parallèles ou contradictoires, l'absence de hardiesse, d'imagination et pour tout résumer, de planification nous obligent à réaliser que les ruraux désabusés ne croient plus guère qu'en leurs propres ressources. Il ne faut pas s'étonner outre mesure de cette situation. Il suffit de se rappeler les exemples récents de population à qui l'on avait dit en 1934 ou 1947 "faites ceci et vous vivrez" et à qui on a répété à grand renfort d'animation sociale, pas toujours très experte et surtout peu souvent désiée par la population: "nous regrettons, vous avez investi 20,30, 40 ou 50 de votre vie pour rien". Ces personnes n'osent ni ne peuvent ajouter: "nous le regrettons".

N'essayons pas à tout prix de ralentir l'exode rural. Il s'inscrit dans l'histoire contemporaine. Ce n'est pas en rendant la ville répulsive que les ruraux cesseront de s'y agglutiner. Cessons également de nous acharner à croire que l'autarcie est possible ni même désirable. Admettons également, si possible avec sérénité qu'un certain nombre de fermes (qui n'en sont plus que de nom, très souvent) devront cesser leurs opérations et qu'il n'y a rien là de catastrophique pour une majorité des exploitants.

Deux étapes de mon raisonnement, l'acceptation de décisions politiques obligatoires et d'une ouverture plus grande des groupements professionnels intéressés à l'agriculture, m'amènent à suggérer un certain nombre de mécanismes qui permettraient de rendre le milieu rural, et en particulier le milieu agricole, plus attrayant et ainsi plus valorisant.

Tout d'abord, il faudra un jour décider entre deux cheminements dont les effets immédiats peuvent être fort divergeants. Doit-on rechercher l'atteinte de conditions sociales meilleures par la rentabilisation économique ou l'inverse? Personnellement, je demeure convaincu que la recherche simultanée de ces deux objectifs i.e. l'amélioration générale du niveau de vie et l'atteinte du bonheur par tous, s'il est électoralement rentable, est désastreuse à court terme. Entre plaire à quelqu'un et lui rendre service, il y a souvent des différences importantes.

Plaire aux régions marginales, c'est entre autre, les inciter, par la maintien de mesures d'assistances multiples, à croire qu'un jour prochain, l'agriculture deviendra rentable. Au plan social, il est évidemment difficile d'accepter les erreurs que d'autres ont commises en notre nom. Si, de deux maux, il faut choisir le moindre, j'opte, sans enthousiasme, pour la rentabilisation de l'activité économique d'abord. Je suis conscient de la présence parmi nous de personnes qui n'hésitent pas à penser immédiatement "que faites-vous de ces familles qui préfèrent vivre pauvrement mais heureusement?" A ceux-là, je me permetrais de leur suggérer de s'interroger sur l'alternative suivante: "ou le développement anarchique ou le développement avant que l'on ne m'accuse de simplifier à l'extrême les choix possibles.

D'une part, l'activité agricole s'inscrit et s'inscrira toujours, quel que soit le régime ou la condition politique dans le cadre d'activités, sur lesquelles nous n'aurons que rarement l'influence que nous désirerions avoir. Le jeux de l'offre et de la demande continueront à conditionner les activités agricoles comme les autres activités économiques. Que cela nous plaise ou non, la concurrence croissante impose une productivité accrue i.e. des coûts de revient sans cesse inférieurs. Partout dans le monde, les unités de production qui veulent survivre s'agrandissent et l'activité agricole se rapproche de plus en plus de l'activité industrielle.

Cette marche de l'histoire sera impitoyable et ne laissera aucune place aux unités marginales. Presque partout, les gouvernements doivent décider en fonctions des majorités.

Je reviens à mes exemples des paroisses pauvres. Le choix offert à ceux qui doivent décider de leur futur est empoisonné.

Quoiqu'ils fassent, ils ont tort aux yeux d'une partie importante de la population. Si, en substance, les décisions gouvernementales concernant les paroisses non rentables m'apparaissent elles ne me semblent pas avoir péché par excès d'imagination.

Revaloriser le milieu rural rappelons-nous -le, c'est le rendre vivant et agréable. Aussi, débarassons-nous une fois pourtoutes de cette nostalgie qui nous fait vénérer, la ferme qui a survécu, la ferme du colon, pour qui j'ai infiniment de respect. Cette nostalgie ne peut tenir lieu de base à l'aménagement. Acceptons également la distinction entre les notions de prévision et de planification, l'une étant passive et l'autre active. L'une attend que le vent tourne et l'autre crée des conditions qui feront tourner le vent.

Ce serait être anti-scientifique et malhonnête que de camoufler l'erreur. Ce serait camoufler l'erreur et prolonger l'agonie qu de laisser croire à bon nombre de ruraux que "ça ira mieux dans quelque temps".

Le Franco

Hebdos du Canada



DIRECTEUR: Guy Lacombe

REDACTRICE: Jacinthe Perreault

SECRETAIRES A LA REDACTION:
Louise Chartrand
Ginette Brown
Marie-Thérèse Dentinger

Titreur: François Perreault

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

ABONNEMENT: $5.00 par année; $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe; enregistrement no. 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10010 - 109e Rue, Edmonton, T5J 1M4

Francophonie Jeunesse de l'Alberta "UN ROCK FESTIVAL"



La troisième réunion du Conseil Provincial de Francophonie Jeunesse de l'Alberta a eu lieu à Edmonton le 8 juillet. A cette réunion, le Conseil a décidé d'appuyer l'idée d'un Festival Rock; cette position pourra cependant être ratifiée par les membres de F.J.A. qui auront à répondre au questionnaire ci-dessous.

Il est TRES IMPORTANT que les réponses à ce questionnaire soient retournées à F.J.A., 13528 - 104e rue Edmonton, avant le 17 juillet, car les résultats seront donnés sur les ondes de CHFA le 19 juillet entre 4h.30 et 6h.30, à une émission de "Ligne Ouverte". Le Conseil a aussi jugé bon que ce Festival Rock soit ouvert à tous et moyennant un prix d'entrée; F.J.A. défraierait toutefois une certaine partie du cout de transport de ses membres. Le conseil suggérait alors que le Ministre des Affaires Culturelles du Québec soit approché en vue de négocier une collaboration financière qui permettrait la participation d'un groupe du Québec au Festival Rock.

Les sept participants qui se rendront à Katimavik pour un stage de formation les 25 au 31 août prochain sont P. Plamondon, de Plamondon, M. Lavoie de Falher, G. Choquet de Bonnyville, M. Sullivan d'Edmonton, D. Bérubé de Beaumont, M. Montpetit de Legal et G. Larocque de Calgary.

Un projet de voyages-échanges entre les différentes régions de l'Alberta qui permettrait à 3 ou 4 jeunes de se familiariser avec d'autres milieux, a aussi été accepté. F.J.A. serait responsable du coût de transportation et les participants séjourneraient pendant 2 ou 3 jours dans des familles. Ce projet sera lancé à titre d'essai pendant une semaine et si les résultats sont favorables ce programme serait sans doute répété.

L'exécutif de F.J.A. devra aussi entreprendre des démarches préléminaires en vue d'une soirée franco-ukrainienne. A ce sujet, un rapport sera présenté à la prochaine réunion.

Le Conseil s'est aussi donné la tâche d'assurer une représentation franco-albertaine au sein du Conseil Consultatif Fédéral du Multiculturalisme.

Un questionnaire traitant des organismes de jeunes à travers l'Alberta a été distribué à la fin de la réunion et le Conseil s'attend à une réponse du plus grand nombre de groupes possible. Celle-ci doit être envoyée à F.J.A., 13528 - 104e rue, Edmonton. Ne manquez pas l'émission "Ligne Ouverte" à CHFA, de 4h.30 à 6h.30 le 19 juillet. La prochaine réunion du Conseil aura lieu à Edmonton le 5 août prochain à 1h.00 p.m.

Questionnaire

Nous ne pourrons organiser un festival-rock, que dans la mesure où tu répondras correctement aux questions que nous te posons. Souviens-toi que nous aurons besoin de toi si tu veux un festival-rock. C'est un événement qui réussira seulement si tu offres ton temps et tes efforts.

1- Quel genre de Festival-rock désires-tu?

a) vedettes régionales et provinciales
b) orchestres et chansonniers venant du Manitoba à la Colombie-Britannique
c) orchestres et chansonniers de tout le Canada

2- Combien de chansonniers et d'orchestres veux-tu entendre?

a) quatre et moins
b) entre cinq et huit
c) huit et plus

3- Combien veux-tu payer pour le festival, repas et logement non-compris?

a) $10.
b) $15
c) $20.

4- Où désires-tu avoir le festival?

a) Edmonton
b) St-Paul
c) Rivière-la-Paix
d) Legal, Morinville
e) autre........

5- Quand veux-tu le festival-rock?

a) entre le 1er et 15 août
b) entre 15 et 30 août
c) entre 1er et 15 sept.

6- Es-tu prêt à faire du camping ?

a) oui
b) non

NOM --

ADRESSE --

TELEPHONE --

Je participerai | oui | non

N.B. - N'oublies pas que le coût que tu décideras sera le même pour tous, indépendamment de l'endroit où tu demeures. Il faut que tu aies au moins 15 ans pour participer au festival. Le coût que tu décideras déterminera également la qualité du festival, en musique et en durée.

OPINIONS LIBRES

La position de Ralph Nader est mise en doute

Ralph Nader a fabriqué un monstre de toutes pièces. En se souciant trop de la sécurité des automobiles et de la pollution qu'elles créaient, les actions de poursuite de Ralph Nader vis-à-vis les gouvernements canadiens et américains ont suscité de réels problèmes pour les fabricants d'automobiles et pour le public en général. Ses intentions étaient sans doute bonnes mais cinq années se sont écoulées depuis que ses attaques contre les fabricants d'autos ont fait les manchettes et nous n'avons jamais été dans un tel pétrin et la consommation d'essence n'a jamais été aussi élevée.

Depuis 1969, les automobiles, équipées de mécanismes anti-pollution qui ont d'ailleurs été trop fabriqués, trop corrigés et trop perfectionnés nécessitent une consommation d'essence jamais inégalée et le consommateur a perdu le tiers de la puissance et de la performance de son automobile.

Tout propriétaire d'une auto, vieille de quatre à quatorze ans devrait la garder telle qu'elle est.

Le consommateur doit acheter un modèle 70-73 ayant une puissance de 350 chevaux-vapeurs pour égaler la performance d'une auto usagée de 250 chevaux-vapeurs et doublera la consommation et la pollution.

En revendiquant des meilleures automobiles et avec plus de dispositifs de sécurité Ralph Nader a poussé les fabricants à aller trop vite. Qui sait cela est peut-être voulu? Nous savons cependant que l'index de pollution a doublé ainsi que la consommation d'essence au Canada et aux Etats-Unis. Le consommateur a dû débourser plus que jamais et il ne semble pas y avoir de limites; le prix de l'essence augmentera sans cesse et l'achat d'une auto neuve restera un piètre investissement.

Georges Lapierre
Calgary.

Les trois premiers mois de 1973

56% des immigrants vont en Ontario.. 12% au Québec

OTTAWA (PC) - Une fois de plus, les immigrants ont afflué en majorité en Ontario, au cours du premiers trimestre de 1973, tandis qu'ils venaient en moins grand nombre au Québec.

Selon un relevé du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, 14,858 des 26,288 immigrants ont choisi l'Ontario comme lieu de résidence, soit 56% au regard de 12,173 à la même époque l'an dernier, alors que seulement 3,365 (12%) personnes ont élu domicile au Québec, comparativement à 4,167 pour les quatre premiers mois de 1972.

La Colombie-Britannique, par ailleurs, semble en voie de devenir la deuxième province de prédilection des immigrants et elle a accueilli 4,284 nouveaux résidents pendant le premier trimestre de l'année en cours, contre 3,739 l'an dernier au cours du même laps de temps.

De janvier à avril 1972, le Canada a accueilli 23,567 immigrants, soit 12% de plus que l'année précédente au cours de la même période.

C'est encore l'Europe qui compte le plus d'émigrants au Canada, soit 11,178, c'est-à-dire près de la moitié du groupe comparativement à 9,961 l'an dernier.

Les autres se répartissent comme suit, avec entre parenthèses le chiffre correspondant pour le premier trimestre de 1972: l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale, 6,410 (7,411), l'Asie, 5,613 (4,235), l'Afrique 1,358 (504), l'Amérique du Sud, 1,189 (836), l'Australie, 417 (454), et l'Océanie, 123 (166). Environ la moitié des nouveaux immigrants, soit 14,039, faisaient partie de la population active du travail, dont 2,154 classifiés comme personnel administratif.

Les Etats-Unis figurent encore en tête de liste comme le pays ayant fourni le plus grand nombre d'immigrants avec 4,091 comparativement à 5,364 au premier trimestre de l'an dernier.



L' sur les choses

Ce que coûte l'espace

Les Etats-Unis ont dépensé près de 1.6% du budget fédéral total pour recherches et voyages spatiaux. Chaque personne défraie approximativement $15 par année. Chaque Américain dépense environ $400 pour la dépense nationale; $35 pour les boissons alcooliques; $17 pour les tabacs et $16 pour les cosmétiques. (Space flight, juin 73)

Quelques points saillants

OTTAWA - Voici quelques points saillants du document sur les ressources énergétiques publié la semaine dernière:

- Les prix de l'énergie auront au moins doublé, sinon triplé en 1990 tandis que la consommation aura quadruplé en 2,000.
- Les ressources de pétrole et de gaz sont suffisantes pour satisfaire aux besoins intérieurs jusqu'à la fin du 21e siècle, mais le coût augmentera sensiblement.
- La mise en valeur des ressources peut être assurée modérément, y compris la construction d'un pipeline dans la Vallée du Mackenzie, à la condition que les conditions de l'économie s'y prêtent.
- Par suite de pressions internationales, il se pourrait que les prix de l'énergie augmentent rapidement au Canada.
- Il serait à certains égards avantageux, mais coûteux, de créer une société pétrolière nationale.

$270,000 l'heure

OTTAWA (PC) - Selon le Comité pour l'indépendance du Canada, les compagnies américaines contribuent à drainer du Canada une somme de $270,000 par heure, et cela, 24 heures par jour et 365 jours par année.

Le porte-parole du Comité M. Jim Conrad, homme d'affaires torontois, parlant devant le comité des Communes sur les finances précise qu'une somme de $2.36 milliards a été tirées du Canada par les Etats-Unis, l'an dernier, sous forme de capitaux, et que ceci démontre que le Canada n'a vraiment pas besoin de capitaux étrangers pour se développer.

Il ajoute que, durant la prochaine décennie, les pertes canadiennes, au profit des Etats-Unis, se chiffreront par une somme allant de $35 à $45 milliards.

Le Comité pour l'indépendance du Canada est d'avis que le projet de loi que le gouvernement se propose d'adopter pour réviser le système d'investissements étrangers au Canada est inadéquat et devrait être plus draconien.

Les prestations d'assurance-chômage en 72: $1.8 milliard

OTTAWA (PC) - La Commission de l'assurance-chômage du Canada a payé, au cours de 1972, des prestations totalisant $1.8 milliard, dont la valeur moyenne hebdomadaire s'est établie à $61 au regard de $41 en 1971.

Elle a consenti 30,461,414 prestations aux Canadiens incapables de travailler à cause de la maladie, de la maternité, de la retraite et du manque d'emploi.

A partir du mois de juillet 1972, la nouvelle loi de l'assurance-chômage est entrée en vigueur et elle prévoyait, notamment, des prestations maximum de $100.00 par semaine.

Les différentes prestations payées l'an dernier se répartissent comme suit: prestations ordinaires servies en vertu de l'ancienne loi, $63.7 millions, après l'adoption de la nouvelle loi, $1.6 milliards, prestations de maladies, $62.2 millions prestations de maternité, $36.6 millions, prestations de retraite, $2.4 millions, prestations aux pêcheurs, $20.3 millions.

Le rapport annuel de la CAC démontre que c'est l'Ontario qui a le plus retiré des fonds de la Commission avec $605.3 millions tandis que les prestataires du Québec se partageaient $565 millions.

Les provinces Maritimes, qui sont les plus durement éprouvées par le chômage, ont bénéficié de $225.7 millions, dont $71 millions aux prestataires du Nouveau-Brunswick.

Nixon parlera de Watergate

SAN CLEMENTE (AFP, AP) - Le président Nixon parlera de l'affaire Watergate aussitôt que la première phase des travaux de la commission d'enquête du sénat sera terminée, a annoncé le porte-parole de la Maison Blanche.

1,385 feux de forêt en mai au Canada

OTTAWA - Le Service canadien des forêts a relevé un total de 1,385 feux de forêt, qui ont dévasté 60,000 acres de forêt, au cours du mois de mai.

Ceci constitue une baisse considérable du nombre et de l'étendue des incendies par rapport à la période correspondante de l'an passé (2,808 incendies et 216,000 acres). La moyenne pour la décennie précédente est de 1,813 feux et de 258,000 acres.

Le présent rapport porte le total saisonnier des feux de forêt au Canada à 2,095, touchant 70,000 acres. L'an passé, au cours de la même période, 2,911 incendies avaient dévasté 217,000 acres.

Le bilinguisme est un luxe

En réponse à une série de questions posée en Chambre des Communes le 11 juin dernier, M. Reid du Secrétariat d'Etat informait que $134,090,000 a été déboursé cette année pour le bilinguisme au Canada. Pendant la même période le gouvernement a déboursé la somme de $3,545,000 pour le multiculturalisme.

M. Reid notait aussi qu'on prévoyait dépenser $163,395,000 pour les programmes de bilinguisme et près de $10,000,000 pour le multiculturalisme. Jusqu'ici $230,745 a été dépensé pour la campagne du multiculturalisme et on prévoit en dépenser autant cette année.

Prêts pour le développement des pays étrangers

Le montant total des prêts pour le développement et des dons consentis annuellement par le Canada à des pays étrangers a augmenté de près de 400 millions depuis les dix dernières années.

Alors que le Canada a déboursé $66 millions en 1963-64, il prévoit pour l'année 72/73 une somme de $450 millions.

Le total des déboursés d'assistance publique au développement comprend les montants disponibles pour les organismes d'aide multilatérale, les organisations non gouvernementales et le Centre de recherche sur le développement international, aussi bien que les montants destinés aux pays en voie de développement.

Aux amateurs de camping

Attention à l'attelage de la remorque

L'oscillation constitue le premier danger qui guette une remorque. Les vents violents, les routes bombées ou cahoteuses, les dépassements ou les manoeuvres pour éviter un autre véhicule provoquent l'oscillation.

Ce ne sont pas toutes les remorques qui oscillent dangereusement; néanmoins il peut arriver à n'importe quelle remorque d'osciller. Aussi, l'adepte doit toujours, lorsqu'il tire une remorque derrière sa voiture, tenir compte des faits suivants:

a) sa vie, celle des passagers de la voiture, des autres conducteurs ou même des piétons est entre ses mains.
b) Le capital de sa voiture, de la remorque et de son contenu est en jeu.

Atteler correctement votre remorque de camping est donc primordial.

Le choix d'un attelage de la dimension appropriée est très important. Il est donc probable que l'un des problèmes majeurs est le "sous-attelage". Le problème a plusieurs causes et nous tentons ici de préciser les facteurs qui permettent de déterminer le choix d'un attelage de la bonne dimension.

Chaque remorque est livrée au départ de l'usine avec le poids d'attelage à vide indiqué, mais il y a plusieurs choses qui s'ajoutent au poids du timon lorsque la remorque est chargée et prête pour le voyage:

1- BOUTEILLES DE GAZ

Leurs dimensions varient entre 10 lb et 40 lb et remplies elles représentent un poids supplémentaire de 20 à 80 livres.

2- RESERVOIR D'EAU

Leur contenance varie de 5 à 40 gallons. L'eau pèse 10 livres par gallon. Si les réservoirs sont à l'avant, ils augmenteront le poids proportionnellement, s'ils sont à l'arrière, ils réduiront le poids sur le timon de la moitié environ par gallon (5 livres). Ceci est dû à leur emplacement par rapport aux essieux.

3- CUISINES

Les cuisines qui sont placées en avant des essieux augmentent le poids lorsqu'elles sont pleines et prêtes pour un voyage.

4- VEHICULE DE REMORQUAGE

Ceci est un facteur très important pour déterminer l'attelage correct. Certains véhicules de remorquage ont une suspension extra-robuste et certains n'en n'ont pas. Une telle surcharge augmente la capacité d'un attelage égalisateur. Un poids excessif à l'arrière du véhicule de remorquage doit être considéré lors du choix de l'attelage approprié. L'attelage n'allège pas seulement le poids du timon de la remorque mais aussi l'arrière du véhicule de remorquage. Des bateaux sur le toit de la voiture accroissent le poids.

Les renseignements ci-dessus sont très importants et devraient être sérieusement considérés. L'utilisation d'un attelage égalisateur du genre EAZ-LIFT, par exemple, vous offre un plus grand choix.

Méthode d'installation d'un attelage égalisateur avec charge légère dans le véhicule de remorquage, équipé de ressorts et d'amortisseurs.

a) mesurer la distance entre le pare-choc arrière et le sol, l'inscrire
b) mesurer la distance entre le pare-choc avant et le sol, l'inscrire
c) atteler la remorque au véhicule de remorquage
d) soulever l'avant de la remorque et l'arrière du véhicule de remorquage à l'aide de la béquille du timon de la remorque
e) installer les barres égalisatrices
f) abaisser la béquille du timon de la remorque
g) mesurer de nouveau l'avant et l'arrière du véhicule de remorquage et vérifier s'ils sont à la même hauteur, à un demi-pouce près, en ajustant la chaîne sur les barres de ressort.
h) vous avez alors égalisé le poids de l'attelage de la remorque sur les deux essieux du véhicule de remorquage

Les secrets de la coopérative

SASKATOON - Les coopératives sont des institutions tellement particulières à l'Ouest canadien que vous vous cognez le nez sur une, dans tout centre rural ou urbain des Prairies. Mais le pourquoi et le comment de leur contribution à l'économie de l'Ouest sont quasiment inconnus.

Dans l'espoir de rémédier à cette lacune, Olaf A. Turbull, directeur du Collège des coopératives de l'Ouest de Saskatoon tente de faire du collège un centre de rencontre et d'enrichissement, destiné aux directeurs des coopératives et des "credit union".

Plutôt que de se limiter à un enseignement marginal, Turbull préfère discuter des problèmes de gestion et d'administration en périodes intensives de 2 ou 3 jours et avec des personnes déjà impliquées dans le monde du travail. Les "coordonnateurs" de son programme, car désormais on ne les appelle plus des professeurs, emploient les techniques de la thérapie de groupe, de la psychologie de Gestalt et des concepts du psychiatre anglais R. D. Laing.

L'approche du collège est similaire à celle qu'utilisent les grandes corporations modernes quant à leurs techniques utilisées pour une plus grande efficacité au sein du personnel, du pouvoir de décision ou de l'administration. C'est ce qui soutient une des théories de Turbull que les coopératives se rapprochent des corporations. Une décision prise démocratiquement n'était-elle pas la base d'une coopérative, s'interroge-t-il? et c'est ce que recherchent les grandes corporations actuellement.

- Toutefois et les coopératives et les corporations éprouvent la même difficulté - celle d'impliquer les gens ou tout du moins de leur faire sentir qu'ils ont leur mot à dire. La tâche est d'assurer que la direction ne soit pas à la tête par et pour elle-même mais plutôt pour et par la population à la base.

Le développement de la coopérative

Le mouvement coopératif s'est développé à un rythme effarant depuis les 30 à 40 dernières années. L'actif de l'Association des Coopératives de Sherwood de Regina est passé de $200.00 à près de $500 millions depuis 1937. Les coopératives sont rapidement de plus en plus nombreuses et de plus en plus importantes. Or, au dire de Turbull, ce ne sont pas les coopératives de consommateurs ni les coopératives agricoles qui ont profité de cette expansion mais bien des coopératives de crédit et de finances. Il précise en effet que les ressources globales des caisses populaires et de tous les "credit unions" canadiens dépassent celles de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Deux sociétés provinciales de crédit coopératif envisagent présentement de lancer un défi aux banques en revendiquant leurs propres chartres bancaires. Ce projet est encore en pourparlers mais les Sociétés du Crédit Coopératif du Manitoba et de la Saskatchewan ont dépensé environ $33,000.00 dans la préparation d'un rapport évaluant les possibilités de créer une banque régionale.

Ces sociétés auxquelles sont attachés environ 580,000 membres souhaiteraient ajouter à leur capital une somme de $6 millions, puisée des mouvements coopératifs et une somme complémentaire de $4 à 8 millions qui proviendrait du public en général. Les sociétés préfèrent toutefois ne pas ébruiter le projet puisqu'il présente encore trop d'obstacles internes à surmonter. Ron Curtis, président de la société manitobaine soulignait cependant que cette banque canadienne de l'Ouest opérerait de la même façon que toute autre banque priviligiée sans accorder de prérogatives spéciales aux coopératives ou aux "credit unions".

Credit Union

Selon les données préliminaires du département de développement coopératif, l'actif des "credit unions" du Manitoba a augmenté d'une valeur de 33% pour se chiffrer à une somme de 300 millions.

Le nombre de membres attachés est passé à 226,000, soit une augmentation de 12% et elles ont enregistrés un revenu net de 23.6 millions, soit une augmentation de 2%. En Saskatchewan, 360,000 personnes étaient membres à la fin du mois de mars 73 - soit 1/3 de la population totale de la province - L'actif est passé à $685 millions, une hausse de 12.4% comparativement à l'année précédente. Selon le département coopératif, cette expansion est une des plus notables de l'histoire du mouvement coopératif.

Les gouvernement du Manitoba et de la Saskatchewan sont de plus en plus intéressés aux mouvements coopératifs non seulement pour le bénéfice des populations urbaines ou rurales mais aussi pour le développement des régions isolées ou défavorisées de la province. Ils valorisent aussi toutes nouvelles formules comme les coopératives d'habitation, de garderies et de fabrication de meubles ou de jouets.

(Extrait d'un article paru dans le Financial Post et traduit par la rédaction.)



Pensée



L'Education dans le mouvement coopératif n'est pas une tâche facultative. Elle est une tâche indispensable, exigée par l'essence même de la coopération. Celle-ci, en effet, est une formule démocratique d'organisation économique et sociable qui veut remettre au peuple le soin de ses propres affaires, le contrôle des entreprises mises à son service.

Georges Henri Lévesque O.P.
du Conseil Supérieur de la Coopération.

LA COQUELUCHE

"Maladie contagieuse caractérisée par une toux violente"

Michel Fugain

Il est né à Grenoble le 12 mai 1942, son père est médecin, ce qui explique les études médicales entreprises par Michel, et vite abandonnées: il se sent plus doué pour une carrière artistique.

A 21 ans, il vient à Paris, pendant deux ans, il est assistant metteur en scène de cinéma. Mais ce n'est pas sa véritable voie. Ce qui lui plait vraiment, c'est d'écrire des chansons et de les chanter.

Il enregistre son premier disque à l'automne de 1966: C'est "UN PAS DEVANT L'AUTRE" bien accueilli. Son second disque "PRENDS TA GUITARE" est classé dans tous les hit parades. Il commence alors à écrire des chansons pour Hugues Auffray, Marie Laforêt, Hervé Villard etc...

En 1967, il enregistre "JE N'AURAI PAS LE TEMPS" qui est un succès immédiat. Il se place alors en tête des jeunes auteurs compositeurs de sa génération. Et puis "FLEUR DE MANDARINE". Et un passage à l'Olympia en janvier 1969. Michel Fugain écrit maintenant pour des artistes aussi variés que Nana Mouskouri, Patachou, Pétula Clark ou Dalida. En 1971, il écrit une comédie musicale filmée par la télévision française: "UN ENFANT DANS LA VILLE". En 1972, il crée une compagnie en engageant une quinzaine de jeunes à se joindre à lui. Pendant une année, ils travaillent ensemble sans répit: danse, chant, comédie: Le "Big Bazaar" est né. Michel Fugain enregistre un premier disque avec eux: "LA BELLE HISTOIRE".

Il est un des rares jeunes compositeurs français dont les oeuvres soient célèbres à l'étranger. "JE N'AURAI PAS LE TEMPS" a été classé no 1.en Grande Bretagne et a été enregistré aux Etats-Unis. C'est certainement le début d'une belle carrière internationale pour Michel Fugain.

Il vit dans un grand appartement où il y a seulement de la moquette, un piano et des lits. Pour sacrifier à la coutume, il faut préciser que Michel Fugain est un cinéphile averti ("il n'aime rien, il critique tout", hurle la tribu), avec une préférence pour François Truffaut, Jean Renoir, John Ford. En littérature, ses goûts vont vers Cocteau, Blaise Cendrars, Faulkner, Virgile et Boris Vian; en musique: Bach, Donovan, les Beatles, Brel, Nougaro, en peinture: Paul Klee, Picasso, Monnet, Rembrandt. Il est également sportif et pratique le ski, le ski-bob, l'équitation, la natation et ne rate aucun grand match de rugby.

Un jeune homme très normal, pour exprimer de façon plus académique sa propre opinion!

Les chansons de Ferland ne chantent plus

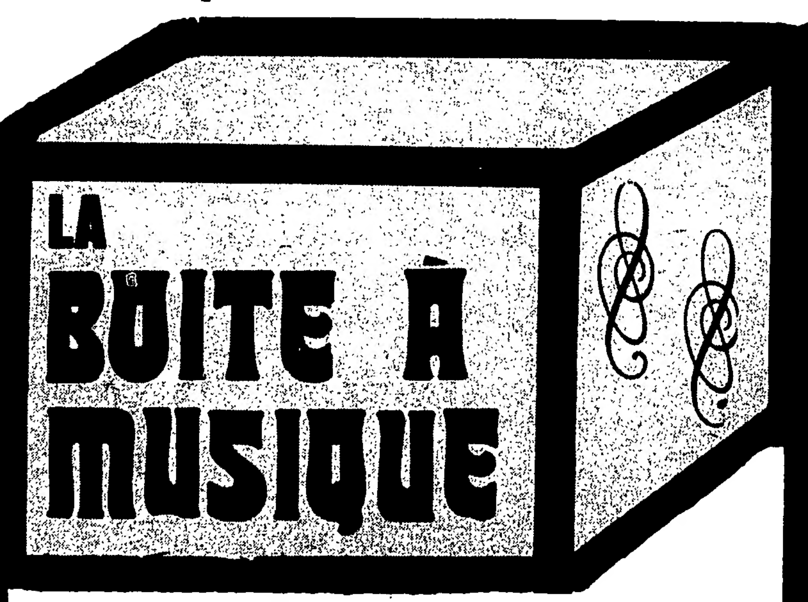
Il y a certes quelque injustice à ne recevoir du travail d'un artiste que le produit fini, sans le brouillon où s'est inscrit le cheminement. Surtout s'il s'agit d'un artiste dont l'oeuvre a constamment suscité l'intérêt, et d'un "produit fini" dont la qualité inférieure masque sans doute les intentions réelles. Mais la notion de justice relève de l'éthique, et la qualité d'une oeuvre d'art - fut-ce une modeste chanson - de l'esthétique, aussi pompeuses que paraissent aujourd'hui ces étiquettes.

Délaissé par l'inspiration autant, semble-t-il, que par ce goût de vivre qu'en d'autres temps il sut chanter, Jean-Pierre Ferland vient de produire, sous le titre trompeur "Les Vierges du Québec" et pour des raisons qu'il serait aventureux de deviner, un disque insolite (Jaune JP 7300, distribué par Transworld), gratuit souvent vulgaire, monocorde, aussi amer que grinçant, assombri en outre par un hermétisme apparemment inconscient comme celui de l'homme ivre qui est seul à rire de ses bons mots.

Le titre est emprunté à l'une des neuf chansons qui composent l'album et s'entend, quand on y a bien réfléchi, comme le générique de toutes ces chansons consacrées aux femmes. On dit "chansons" par habitude, car ce sont plutôt de longues plaintes, un peu traînantes comme sous l'effet - encore - de l'alcool, et dont les images apparaissent le plus souvent incompréhensibles ou inarticulées à qui n'est pas gagné par cet état de déréliction: "Simone est aux hommes/ Comme le vent à n'importe quel bum" ("Simone"), "Moi, moi je ne parle que de vous/ Ma bouche est dans vous" (Les Vierges du Québec") "Dieux bleus/ Jaunes ou verts/ On pisse pas plus loin que la mer" (Sniff... Sniff...").

Il faudrait quasi tout citer, pour ne rien omettre du contexte. On a l'impression, depuis le dernier album, d'un rétrécissement du moi, dont témoigne par exemple "Qu'est-ce que ça peut ben t'faire", ("On est toujours tout seul/ On finit toujours avec sa gueule") et qui conduit Ferland à aligner des mots au son, à vibrer à des images pour ainsi dire retournées par en-dedans et dont les autres ne peuvent donc percevoir que le creux.

Le besoin de répéter et d'expédier, le goût des mots crus, tout à coup, sans motif décelable ("T'es mon amour de la tête aux fesse" ou "Qui c'est qui montera par-dessus (les femmes)?", sinon une misogynie peu sûre d'elle et dénudée d'humour: toute cette affectation maladroite et morose sonne désespérée, puis désespérante. Les chansons de Ferland ne chantent plus. Et Ferland, déjà gagné par l'hermétisme, est guetté par le silence.



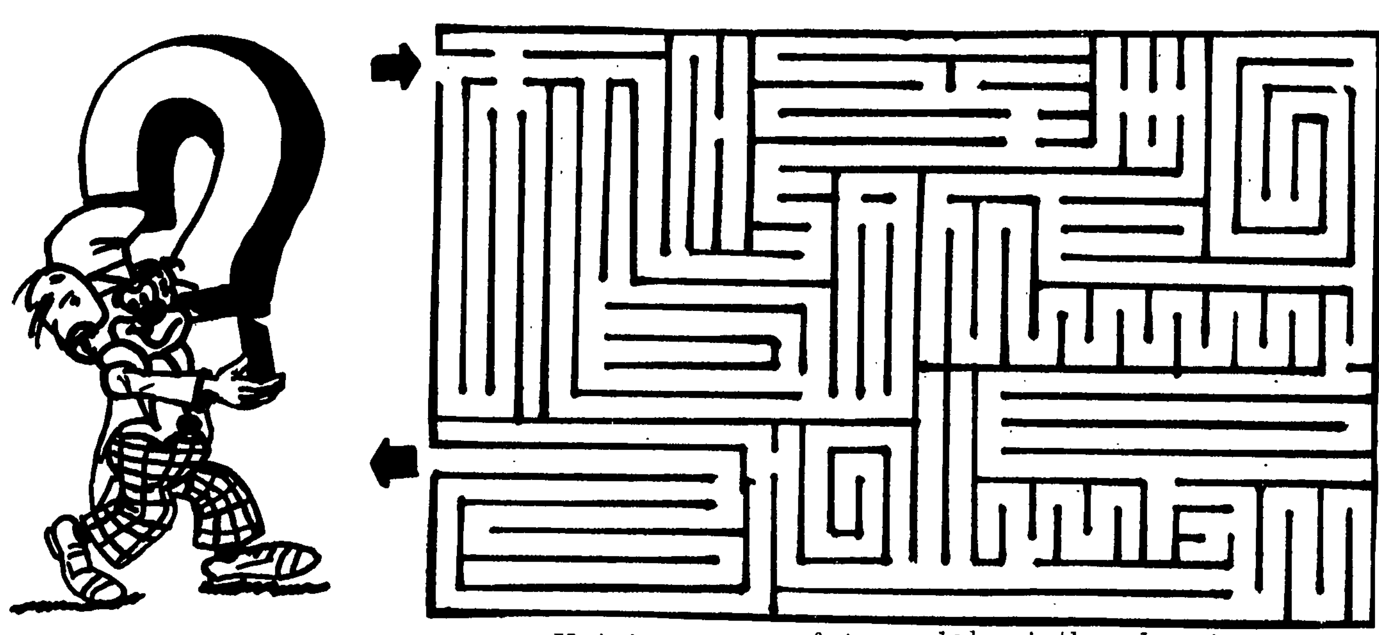
Serge Lama

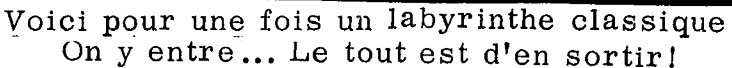
Serge Lama est du genre à chercher le refrain qui vous trottera dans la tête pendant toute une journée. Et il y réussit. Comme une mâchée de gomme usée qu'on oublie de jetter à la poubelle et qui finit par fatiguer les mâchoires, les chansons de Lama ont un double effet: pendant l'audition et après l'audition! Avec sa voix robuste, il sert à merveilles les textes gaillards, pour ne pas dire gaulois. Il utilise également à profusion un humour cynique à l'ombre d'une musique à la fois simple et bien faite. En faisant fi des envolées lyriques de Richard Verreau, vous entendrez beaucoup plus Serge Lama sur un ton de récitation. Mais ce n'est pas désagréable puisqu'une bonne partie de son répertoire comprend des chansons du style "tapons-des-mains-et-chantons-ensembles"... Ce dernier album de Serge Lama, qui soit dit en passant s'avère plus une vedette de FM qu'un habitué des palmarès, comprend au moins deux succès: "Je suis malade", et "Le gibier manque".

Gaétan Chabot.



POP CORN

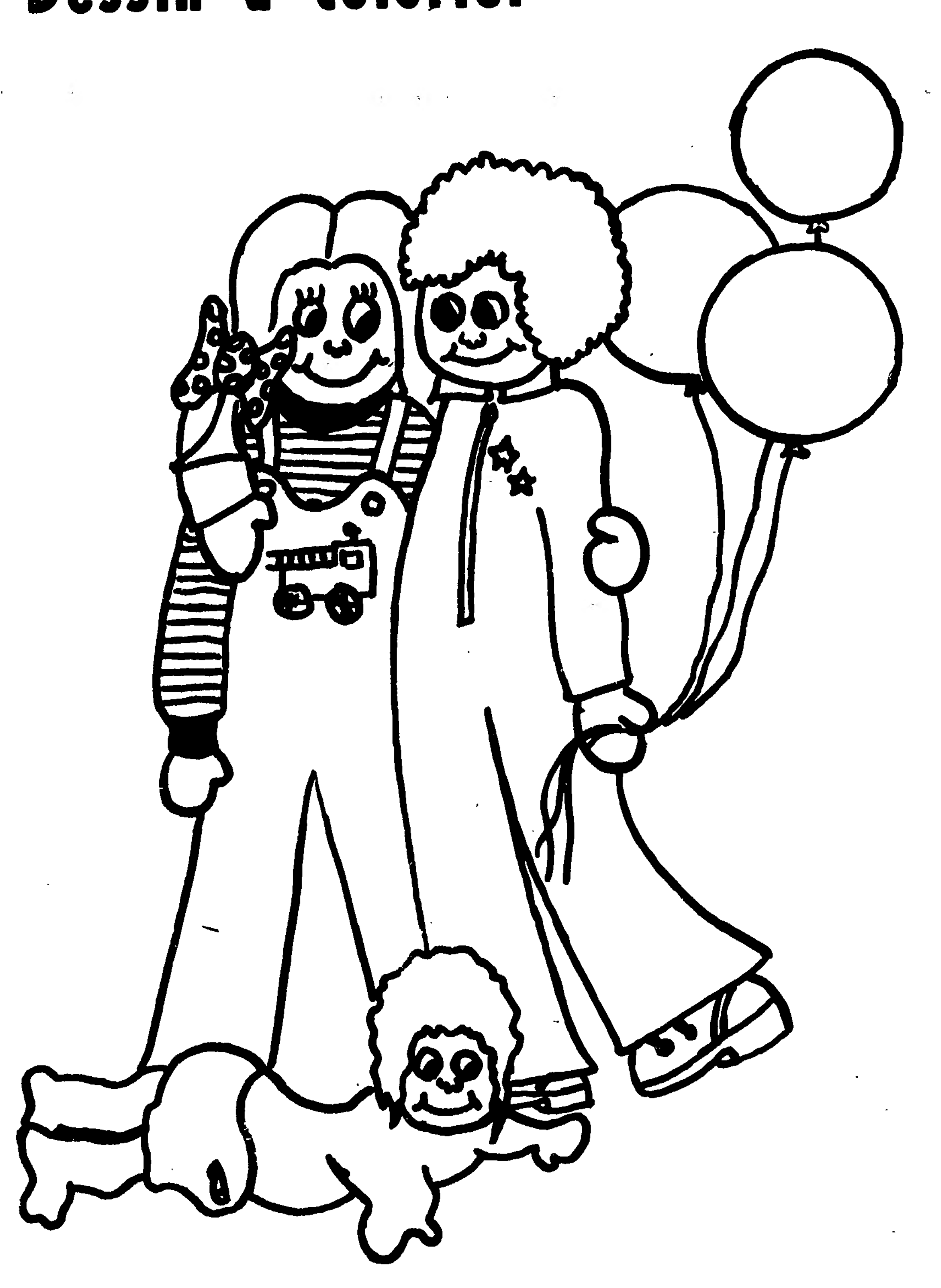




Voici pour une fois un labyrinthe classique
On y entre... Le tout est d'en sortir!



Dessin à colorier

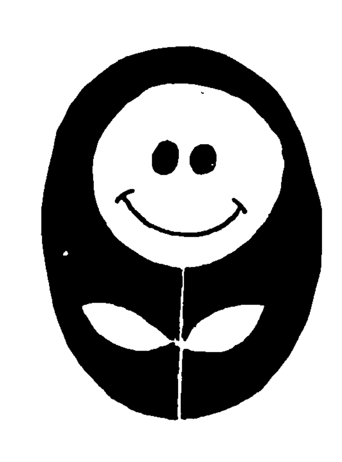


Le kangourou, ce boxeur !

Cet animal, à l'époque de sa découverte par les premiers Européens qui mirent le pied en Australie, était d'une espèce inconnue, on ne pouvait le rattacher à un groupe zoologique, il n'existe de kangourous qu'en Océanie. Par la suite, les savants firent de lui le chef de file d'un nouvel ordre, celui des marsupiaux.

Il en existe près de 50 espèces réparties sur un territoire qui englobe l'Australie, la Nouvelle-Guinée et les îles environnantes. On y voit le kangourou rat ou potoron qui n'est pas plus gros qu'un lapin, le wallabie ou kangourou de rochers, le dendrolague, celui qui grimpe dans les arbres, le grand kangourou gris des plaines et bien d'autres. Quand il se dresse sur ses pattes de derrière, le kangourou adulte dépasse la taille d'un homme et il n'est pas rare que son poids atteigne 90 kilos. Ses pattes démesurées lui permettent de franchir d'un bond une clôture haute de six pieds, elles sont d'une force prodigieuse. On prétend qu'un kangourou peut tuer facilement d'un seul coup de patte un molosse et même un homme.

Les kangourous ont l'instinct grégaire. Ils vivent en bandes de 20 à 50 individus. Ils sont exclusivement herbivores. Ils broutent aux premières heures du jour ou encore au crépuscule. L'après-midi, ces animaux se consacrent au repos et aux jeux. Leur sport préféré est la boxe. Quand deux kangourous décident de faire un assaut de boxe amical, ils commencent par se mettre en garde; après une série de feintes, le combat s'engage brusquement, les coups se mettent à pleuvoir, rapides, désordonnés. Au bout d'un moment, les adversaires s'écartent l'un de l'autre pour la pause, marquant la fin du premier round. Les kangourous se laissent rarement gagner par la colère, et les naturalistes ont constaté avec surprise qu'ils respectent l'alternance des rounds et des pauses. Mais souvenez-vous bien, qu'ils ne luttent pas pour vaincre mais par amour du sport.





elles

Dans la fonction publique fédérale

Trois femmes parmi les 777 mandarins

OTTAWA - Des 230,756 employés de la fonction publique fédérale recensés en 1972, 68,276 étaient des femmes; mais seulement trois de ces femmes faisaient partie des cadres de direction, cette catégorie prestigieuse des 777 "mandarins" qui dirigent la bureaucratie du pays.

C'est la mesure la plus dramatique de l'autre défi égalitaire que doit relever la Commission fédérale de la fonction publique: assurer une représentation adéquate des femmes aux échelons intermédiaires et supérieurs de la bureaucratie que les hommes dominent sans conteste présentement. Le cabinet Trudeau a émis une directive en avril 1972 faisant obligation à tous les sous-ministres et fonctionnaires de rang équivalent de "prendre des mesures pour promouvoir l'affectation et l'avancement de plus de femmes aux postes intermédiaires et supérieurs" de la fonction publique. Peu après, l'Office de la promotion de la femme de la Commission de la fonction publique créait un comité ministériel dont l'action a déjà commencé à se répercuter sur les statistiques des nominations, promotions et mutations féminines.

Mais les progrès enregistrés en 1972 sont insignifiants si l'on tient compte de l'ampleur du problème: car jusqu'ici, la fonction publique fédérale semble avoir été un plus mauvais employeur, pour les femmes que le secteur privé de l'économie.

En effet, alors que les femmes constituaient en 1972 environ le tiers de la main-d'oeuvre de l'ensemble de l'économie canadienne, seulement 29.6 pour cent des fonctionnaires fédéraux étaient alors du sexe féminin.

En outre une véritable égalité des chances entre les sexes devrait nécessairement permettre aux femmes, si jamais elles décidaient collectivement de participer en plus grand nombre à la main-d'oeuvre (ce qui, d'ailleurs dépend en partie des pratiques d'embauche), d'accéder sans contrainte à la fonction publique. Enfin, l'instauration de l'égalité des sexes dans la fonction publique implique automatiquement à longue échéance, que le sexe féminin soit représenté à tous les échelons dans des proportions se rapprochant de sa participation globale à l'ensemble du fonctionnariat.

C'est sous ce dernier rapport, à l'heure actuelle, que blesse surtout le "chauvinisme mâle". En effet, des 68,276 femmes fonctionnaires, 45,585 - les deux tiers - se trouvent dans une des catégories subalternes de la fonction publique. Ainsi, le sexe féminin fournit près de 70 pour cent des "parfaites secrétaires", commis de bureau et autres acolytes sans lesquels leurs patrons de l'autre sexe s'abîmeraient dans la paperasse. En revanche, les femmes sont très faiblement représentées dans l'autre catégorie d'emplois subalternes, soit celle du personnel d'exploitation (les cols bleus du secteur public). Sur les 78,039 fonctionnaires de cette catégorie, seulement 11,860 soit 13.2 pour cent, sont des femmes.

C'est néanmoins dans la catégorie du personnel technique, après celle des cadres de direction, que les femmes sont les plus mal représentées. Et pourtant si l'on peut prétendre que les hommes jouissent d'un certain avantage comparatif lorsqu'ils s'agit de déplacer des meubles et d'effectuer d'autres gros travaux manuels on ne saurait soutenir qu'une femme ne peut s'acquitter aussi bien qu'un homme de la quasi totalité des fonctions techniques de la bureaucratie. Donc, seulement 8.1% des "techniciens" fédéraux (1,747 sur un total de 19,686) soit du sexe féminin.

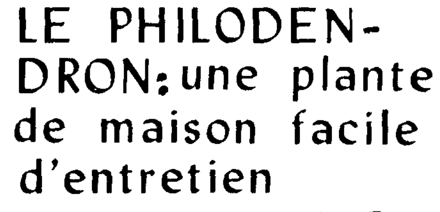
Les femmes sont mieux représentées aux deux échelons intermédiaires de la fonction publique, qui constituent le bassin principal de recrutement des cadres alors que la proportion correspondante, chez les hommes, n'était que de 53% Dans la catégorie intermédiaire de traitement de $8,500 à $12,000, on trouvait environ le quart des fonctionnaires du sexe masculin, mais seulement le dizième de ceux du sexe féminin. Au delà de $12,000, la disproportion devient énorme: 22% des hommes touchaient des traitements supérieurs à ce chiffre, comparativement à seulement 4% des femmes.

(Le Devoir)



NAPPERONS OU CENTRE AU CROCHET- De jolis napperons ayant 17 pouces 1/2 de diamètre et qu'on peut également utiliser comme centres de table. Modèle No. C.A. 124F.

Vous pouvez vous procurer ce patron en français en envoyant une enveloppe timbrée portant votre nom et adresse et la somme de 15 sous à: PATRONS DU FRANCO, 10010 - 109 rue, Edmonton.



LE PHILODENDRON: une plante de maison facile d'entretien

Nom scientifique: Monstera Deliciosa, aussi connu sous le nom de l'Ananas du pauvre (non conseillé pour la consommation, même en période d'inflation!). Originaire du Mexique, cette plante, dans son pays, vit en pleine terre. C'est une plante décorative et attrayante, par son son feuillage découpé.

Avec de bons soins, on peut la conserver longtemps. Je vous suggère de lui choisir un endroit où elle recevra le soleil du matin. Autant que possible, ne pas la placer où les rayons du soleil les plus forts au cours de la journée risqueront de l'atteindre. Cette plante, que nous gardons dans nos maison, poussera donc en hauteur, alors que normalement c'est une plante rampante; c'est donc pourquoi il faut lui procurer un bon tuteur. Cette plante, même si sa grosseur nous porte à le croire, n'exige pas un grand pot. Son plus grand caprice est l'arrosage. Il ne faut pas être trop généreux, ni trop avaricieux dans vos arrosages, donc un juste milieu. Le manque d'eau ou l'abondance aurait pour effet de jaunir les feuilles. On remarquera aussi qu'en poussant, cette plante produit un genre de tige avec l'aspect d'un écorce crevassée; ceci est normal. La nature a ses raisons, donc ne pas vous en faire un souci et vous abstenir de les couper, à moins qu'elles soient trop abondantes et déparent votre plante.

A retenir: c'est une plante facile d'entretien et qui s'offre bien en cadeau à toute occasion. Assurez-vous d'acheter une plante bien enracinée même si le prix en est plus élevé, elle aura plus longtemps à vivre qu'un rejeton à bon marché

(Les Secrets des Plantes, avec Pierre Tessier)

la bouchée féminine

Fraises, les bonnes fraises

Rien ne vaut le goût de la première fraise que l'on savoure avec délectation une fois le printemps arrivé. Ce fruit magnifique et succulent est toujours délicieux, quelle que soit la façon dont on le consomme; nature, enrobé d'une garniture fouettée ou encore en confiture.

Pour capturer le goût et la saveur des fraises canadiennes, joignez-vous au nombre toujours croissant de ménagères qui font revivre la vieille tradition de la préparation des confitures et gelées. Aujourd'hui les pectines de fruits liquides et en poudre ont enlevé à cette tâche son aspect de corvée et en ont fait une façon d'exprimer son attachement et son amitié à ses amis et aux membres de sa famille.



Confiture de fraises (Donne environ 10 bocaux moyens)

3 3/4 tasses de fruits préparés (environ 2 pintes de fraises mûres)
1/4 tasse de jus de citron (environ 2 citrons)
7 tasses (3 livres) de sucre
1/2 bouteille de pectine de fruits liquide

PREPARATION DES FRUITS: Bien écraser les fraises. Mesurer 3 3/4 tasses et verser dans une grande casserole. Presser deux citrons moyens, mesurer 1/4 tasse de jus et verser sur les fraises.

PREPARATION DE LA CONFITURE: Ajouter le sucre aux fruits dans la casserole et bien mélanger. Cuire sur feu vif jusqu'à ébullition. Laisser bouillir 1 minute à gros bouillons en remuant constamment. Retirer du feu et incorporer tout de suite la pectine liquide. Ecumer à l'aide d'une cuiller en métal. Ensuite remuer et écumer pendant 5 minutes pour refroidir légèrement afin d'éviter que les fruits flottent en surface. Verser rapidement dans des bocaux. Recouvrir immédiatement de 1/8" de paraffine chaude.

Confitures fraises et oranges (Donne environ 4 bocaux moyens)

1 3/4 tasse de fruits préparés (environ 1 1/2 chopine de fraises bien mûres et 1 orange moyenne)
4 tasses (1 3/4 livre) de sucre
2 c. à table de jus de citron (1 citron)
1/2 bouteille de pectine de fruits liquide

PREPARATION DES FRUITS: Bien écraser les fraises, une couche à la fois. Mesurer 1 1/2 tasse dans un grand bol ou dans une casserole. Râper le zeste d'une orange, mesurer 1/2 c. à thé et ajouter aux fraises. Couper l'orange en sections; enlever la membrane; hacher les morceaux d'orange; mesurer 1/4 tasse et incorporer aux fraises.

PREPARATION DE LA CONFITURE: Ajouter le sucre aux fruits, bien mélanger et laisser reposer. Mélanger le jus de citron et la pectine de fruits liquide dans un petit bol; incorporer aux fruits. Continuer à mélanger environ 3 minutes. (Il restera quelques cristaux de sucre). Verser vite dans les bocaux. Bien couvrir immédiatement. Laisser reposer à la température de la pièce jusqu'à ce que la confiture prenne (jusqu'à 24 heures); entreposer ensuite dans le congélateur. Si la confiture est consommée en l'espace de 2 à 3 semaines, on peut la garder dans le réfrigérateur.

Les arts et les autres

Exploration du patrimoine historique et culturel du Canada

Dans le cadre du programme "CONNAISSANCE DU CANADA", le Conseil des Arts du Canada a annoncé l'octroi de 54 subventions d'une valeur globale de $247,705. pour la réalisation de travaux portant sur le patrimoine historique et culturel du Canada. Parmi la liste des subventions accordées, aucun projet ne porte sur la vie historique et culturelle de la population francophone de l'Ouest et encore moins de l'Alberta. Notre patrimoine a-t-il déjà été exploité, notre histoire est-elle déjà sur les tablettes des musées? L'illustration de notre vie contemporaine est-elle mise à jour par moyens cinématographiques ou autres?

La liste des travaux subventionnés comprend des biographies, des mémoires, des ouvrages d'histoire et des études portant sur des questions d'actualité canadienne. On retrouve par exemple un projet d'histoire sociale de l'Acadie et particulièrement des régions francophones de l'est du Nouveau-Brunswick, un livre sur l'histoire et la vie culturelle des Ukrainiens du Canada, une oeuvre à l'intention des jeunes au sujet de trois écrivains des Prairies. D'autres travaux exploiteront les traditions populaires des Acadiens et des Franco-Ontariens. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une recherche ou de la rédaction d'un texte, mais certains projets sont de domaine de cinéma, de l'enregistrement sonore ou de l'édition.

Cette année le Conseil des Arts du Canada a remplacé ce programme "Connaissance du Canada" par une de plus grande envergure intitulé "Explorations". Contrairement aux autres programmes du Conseil des Arts, "Explorations" ne s'adresse pas nécessairement à des spécialistes ou à des artistes professionnels, mais à tout candidat dont le projet est jugé valable. Les travaux portant sur l'exploitation et l'illustration du patrimoine historique et culturel du Canada, par quelque moyen que ce soit (histoire d'une région, d'une localité ou d'une institution, aspects de la vie contemporaine, etc.) continueront de recevoir l'appui du Conseil. Dans le cadre du nouveau programme "Explorations" le Conseil subventionnera également l'exploration de nouveaux modes d'expression, de participation, de communication et de diffusion, les travaux relevant de la culture populaire, les expériences socio-culturelles, et les expériences multidisciplinaires touchant les arts et les sciences.

"Explorations" prévoit encore 2 concours dont les dates limites respectives sont le 1er septembre 73 et le 1er décembre. Les formules de demande règlementaires et tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en s'adressant à: Explorations, Conseil des Arts du Canada, C.P. 1047, Ottawa, Ontario K1P 5V8

OU ETES-VOUS DONC? télévisé à Cinema Canadien

OU ETES-VOUS DONC?, un long métrage de Gilles Groulx produit par l'Office national du film du Canada, sera présenté aux téléspectateurs de Radio-Canada le mardi 17 juillet à 23 heures dans le cadre de l'émission "Cinéma canadien".

OU ETES-VOUS DONC?, qui est interprété par Georges Dor, Claudine Monfette (Mouffe), Christian Bernard, Danielle Jourdan, Stéphane Venne et le groupe musical les Hou-Lops, est l'histoire de deux hommes, deux Québécois, qui se rencontrent un jour sur la route glacée. Ils se lient d'amitié et, ensemble, s'en vont à la découverte des champignonnières humaines:

Leurs tribulations à travers la grande ville, dans une vieille Jaguar achetée à la ferraille et qui leur tient lieu d'appartement, sont aussi cocasses que tragiques.

Inutile de préciser que Georges et Christian, compagnons de misère, sont démunis, ballotés dans le monde appelé "société de consommation". Ils sont des aventuriers du pays de l'hiver arrivant dans un univers où tout se vend à coups de bruits. En vivant leur vie dans la cacophonie citadine, ils rencontrent une jeune fille, Mouffe-Touffe, ravissante, désespérée. Ils la sauveront d'un suicide.

Gilles Groulx est à la fois le scénariste, le réalisateur et le monteur de OU ETES-VOUS DONC? Les images sont de Thomas Vamos, la musique de Stéphane Venne. Le producteur est Guy L. Coté.

La vie rêvée: une désillusion

"La vie rêvée", l'histoire de deux jeunes filles, harcelées par la publicité et le monde imaginaire que la société a créé pour la femme.

La plus jeune, préfère le rêve à la réalité et cherche le prince charmant. Elle "tombe amoureuse" d'un homme (Jean-Jacques) qui travaille à la même maison de production qu'elle. Ils ne se sont jamais parlé, il ne l'a même pas regardé et voilà qu'elle bâtit tout un roman. C'est l'homme idéal, elle en est certaine. Elle rêve, fait de lui un amant passionné, un merveilleux père, un homme célèbre près de qui elle joue le rôle de muse. Et lorsqu'enfin elle obtient le rendez-vous mille fois imaginé, elle rencontre un homme bien ordinaire, père de famille un peu surmené qui n'est pas très en forme au lit.

Le rôle de Jean-Jacques dans le film de Mireille Dansereau est très significatif, il ne dit rien, ne promet rien, c'est elle qui a tout inventé, qui l'a placé sur piédestal et elle est déçue: l'éternelle désillusion de la femme. L'homme n'est pas ce qu'il "devrait" être. C'est encore lui le responsable, C'est toujours lui le responsable: il nous impose sa mode, sa publicité, il est notre employeur, notre mari, notre amant et parfois même notre idéal!

Mais qui a fait l'homme tel qu'il est? Qui a enseigné à la petite fille, la résignation, la patience, la servitude, le maquillage et toutes les fourberies de la séduction ou l'art de s'attraper un mâle? Qui dit à son fils de cinq ans qu'un homme ne pleure pas et qui console sa "pauvre petite chouette" de fille? Qui fait de la fille, la servante de ses frères? Il y aurait de quoi écrire dix volumes sur ces stupidités transmises de mère en fille. L'ère du matriarcat n'est pas encore révolue: ce sont toujours les femmes qui élèvent et conseillents les enfants.

La sociologue américaine, Margaret Mead, croit la femme responsable de ce concept du mâle et de la femelle, selon elle, si à la naissance deux enfants de sexe différent son élevés exactement de la même manière, tous deux auront les mêmes capacités intellectuelles, physiques, mentales et la même attitude face à la vie, l'amour, la société. C'est un cercle vicieux, les femmes élèvent leurs fils en mâle, leurs filles comme des petites poupées, elle reprochent ensuite aux hommes de les décevoir, et ne se sentent pas armées pour les réalités de la vie.

L'autre héroîne du film dit: "j'aime mon travail, j'adore ce que je fais, cela me suffit". Et lorsque l'un de ses amis soulève la question des problèmes sexuels de la femme seule, elle préfère "aller prendre une marche".

L'amour ne peut pas être "tout" pour la femme mais cette obsession de faire carrière, de réussir avant tout professionnellement, peut devenir tout aussi aliénant que la recherche de l'homme idéal. Une professionnelle, interviewé à "Femmes d'Aujourd'hui" disait justement, "j'aime mon travail, il m'a permis de m'épanouir mais je suis "seule" et s'épanouir toute seule, c'est plate." Il semble pourtant difficile de trouver l'équilibre, au premier abord le film de Mireille Dansereau paraît simple, elle a voulu que l'on ressente à travers "La vie rêvée", "que pour une femme c'est très important d'avoir comme centre non pas uniquement l'amour comme cela a toujours été le cas, mais qu'elle arrive aussi à se créer elle-même et faire de sa vie une oeuvre d'art". Mais est-ce vraiment si simple?

Marie-Andrée Lorrain

Les hôtesses des Chantamis souhaitent la bienvenue



(de gauche à droite) Marilyne Despins, Lorraine Hétu, Marie Mathieu, Annette Daigle, Claudette Binette, Denise Levesque, et Cécile Baril. Etait absente, Simone Baril. Ces hôtesses seront à l'arrivées des avions et des trains afin de souhaiter la bienvenue à Edmonton aux choralistes venus des quatre coins de la terre. Le costume des hôtesses est blanc et rose. La robe est blanche, garnie de rose. Toutes ces hôtesses portent la rose de l'Alberta, emblème floral de notre province. La tâche première après l'arrivée des chanteurs sera de donner des renseignements. Ces hôtesses seront au kiosque d'information à Lister Hall de 7h.30 le matin jusqu'à 23h.00.



Important benéfice en vertu de la Loi sur le revenu

L'honorable Robert Stanbury, ministre du Revenu national, a annoncé aujourd'hui que nombreux sont les fermiers qui ne prennent pas avantage d'un important bénéfice qui leur est disponible en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La modification apportée à la Loi de l'impôt sur le revenu permet aux fermiers, qui calculent leur revenu selon la méthode de caisse, d'ajouter à leur revenu tout montant de la valeur du stock de bétail qu'ils détenaient à la fin de l'année d'imposition, et ce jusqu'à concurrence de la juste valeur marchande de ce stock.

Cette disposition de la Loi peut être utile au fermier de différentes façons. En ajoutant dans une année d'imposition la valeur de son cheptel à son revenu, il peut déduire l'année suivante un montant équivalent comme dépense. Si cette procédure est suivie d'année en année, l'avantage final sera réalisé dans l'année au cours de laquelle il vend son cheptel entier et où il aurait probablement le plus besoin de déduction.

Cette disposition est aussi avantageuse lorsqu'un fermier, qui a subi une perte dans une année d'imposition, utilise la valeur de son stock pour compenser cette perte ramenant ainsi son revenu imposable à néant. Il pourra alors utiliser un montant équivalent comme déduction pour réduire son impôt payable de n'importe quelle année future.

Enfin, cette disposition pourrait être utile au fermier en favorisant l'utilisation de la valeur de son inventaire final pour augmenter ainsi son revenu dans une même année d'imposition lui permettant alors d'absorber toute perte provenant d'années précédentes.

M. Stanbury faisait remarquer que la loi est rétroactive au 1er janvier 1972. Les fermiers qui auraient pu bénéficier de cette disposition mais ne l'appliquèrent pas à leur déclaration d'impôt sur le revenu de 1972 peuvent modifier leur déclaration qui pourrait influer sur une réclamation visant les demandes de déductions pour amortissement ou un nouveau choix concernant l'établissement de la moyenne en vertu de la section 119 sera également acceptée lorsque les déclarations seront modifiées pour refléter l'inventaire du stock. Ces modifications seront acceptées à la plus éloignée des dates suivantes: le 30 septembre 1973 ou 90 jours suivant l'émission de l'avis de cotisation. Le fermier devra faire état de sa demande dans une lettre adressée au bureau de district d'impôt local.

Un accord avec le Fédéral sur l'aménagement des fermes

OTTAWA - Un nouveau choix s'offre maintenant aux agriculteurs de la Saskatchewan désireux d'effectuer un transfert de leurs terres.

Ils peuvent s'entendre pour acheter ou vendre des fermes de gré à gré en vertu du Programme de développement des petites fermes parrainé par le gouvernement fédéral.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a en effet annoncé qu'à la suite d'entretiens, de négociations et de mises au point, la Saskatchewan a donné son adhésion au programme.

"Je suis très heureux que les cultivateurs de cette province, puissent maintenant transiger entre eux et bénéficier des avantages offerts par le programme aux acheteurs et aux vendeurs admissibles", de dire M. Whelan.

Le but essentiel du programme est d'aider les agriculteurs à former des exploitations familiales rentables ou, pour ceux qui le désirent, à s'orienter vers un métier non agricole ou prendre leur retraite.

Le Programme de développement des petites fermes comprend un plan de transfert des terres, un système d'aide aux acheteurs et aux vendeurs de terres, ainsi que des services de renseignements, de conseillers ruraux et de gestion des fermes à l'intention des agriculteurs qui en ont besoin.

Les acheteurs admissibles auront droit à des crédits spéciaux, en plus des dispositions normales des prêts au titre de la loi fédérale sur le crédit agricole administrée par la Société du crédit agricole (SCA). On donnera préséance aux propriétaires de petites fermes désireux de faire l'achat de terre supplémentaire.

"Le programme donne à l'agriculteur en voie d'agrandir sa ferme la chance d'acheter du terrain supplémentaire sans avoir à verser un acompte élévé", d'ajouter M. WHELAN.

"Il est aussi en mesure d'acheter des étendues supplémentaires sans être tenu d'ypothéquer la ferme qu'il possède déjà. Il peut donc affecter l'argent liquide ou le crédit dont il jouit à l'aménagement d'une ferme plus grande et plus rentable."

Les vendeurs admissibles auront droit à une subvention maximale de $3,500. Les agriculteurs peuvent conclure un acte de vente de gré à gré ou un accord de vente par l'intermédiaire de la Société du crédit agricole. En certains cas, la SCA peut acheter la ferme pour revente à un acheteur admissible.

Pour avoir droit aux bénéficies un exploitant doit vendre sa ferme, selon les modalités du programme, à un prix n'excédant pas $30,000 soit à un agriculteur dont l'avoir et le capital productif ne dépassent pas $60,000 et $100,000 respectivement, soit à la province de la Saskatchewan pour affermage immédiat.

Dans cinq ans, la moitié de villes d'Amérique ne sauront plus où déposer leurs déchets

(Le Droit)

"Lentement mais sûrement, l'Amérique s'enlise dans un océan d'immondices". Ce n'est pas un hebdomadaire maoïste qui le proclame mais un rapport rédigé sur l'ordre de la Ligue Nationale des Villes qui peint l'avenir urbain du pays sous des couleurs d'apocalypse. "Dans exactement 5 ans prédit cette étude, 46.5% de nos cités ne sauront plus où déposer ni quoi faire de leurs détritus.

"Civilisation des loisirs? Non pas mais civilisation des déchets" s'écrie John Hutchisson, maire de Charleston qui croit utile de rappeler à ses concitoyens: "Nous passerons 10% de notre temps à jeter des choses - mais elles ne s'en vont pas, elles ne disparaissent pas, elles forment un tas dont les tentacules finiront par nous étouffer".

En vingt ans, la quantité annuelle d'ordures est passée, aux Etats-Unis, du simple au double. En 1972, le tas d'ordures pesait... 250 millions de tonnes. Il comprenait 71 milliards de boîtes de conserve, 38 milliards de bouteilles, 7 millions d'automobiles abandonnées, 4 millions de tonnes de matière plastique, 30 millions de tonnes de papier.

RECYCLAGE TROP ONEREUX

Un bon quart de ces déchets, on le sait aujourd'hui, peut être recyclé. Et de manière profitable. Cependant les industries renâclent. Pourquoi? Parce que les lois fédérales sont conçues de manière à désavantager la remise à neuf, l'usage des déchets, la réintroduction dans le circuit économique des matière qu'il a expulsées. Remises fiscales sur l'épuisement de l'outillage utilisé pour l'extraction des métaux et des minéraux. Impôts sur la plus-value favorisant nettement les propriétaires de mines. Frais plus élevés pour le transport des déchets, de débris.

Pourtant la technologie permet aujourd'hui de réintégrer les débris les plus divers dans le cycle industriel.

Les projets pilotes ne manquent pas. A San Diego, l'Occidental Petroleum Company transforme tous les jours 200 tonnes d'ordures en combustible (orduroil). Certains Etats ont passé des lois encourageant le recyclage. En Oregon, les supermarchés sont tenus de rembourser les bouteilles vides et les boîtes de conserve. Dans le Massachusetts, des centres de recyclage - véritables poubelles géantes - ont été mis en place, où les familles viennent, une fois par semaine, dans leur station-wagon, déverser leurs ordures. Les industries des alentours s'y approvisionnent en matière première. En Virginie, on a vu pousser, ces dernières années, une véritable montagne d'immondices: cent pieds de hauteur surnommé Mont Ordure. On tente d'y faire pousser de l'herbe et on projette actuellement de construire à ses pieds un amphithéâtre pouvant recevoir 10,000 spectateurs.

DES MILLIARDS POUR LES ORDURES

Mais tandis que les municipalités dépensent, chaque année, 50% des fonds alloués à la protection de l'environnement au ramassage des ordures, le gouvernement fédéral ne consacre que 1% de son budget anti-pollution à la solution des problèmes posés par la pénurie de dépotoirs.

D'un trait de plume, M. Nixon a réduit les 368 millions de dollars affectés à ce problème en 1973 à 54 millions seulement. Le refus opposé par l'administration fédérale aux maires, dans ce domaine, fut résumé par M. Ruckelhaus qui fut jusqu'à ces temps derniers temps directeur de l'Agence Fédérale pour la Protection de l'Environnement en ces termes:

"nous estimons que les villes doivent se venir en aide toutes seules, trouver des solutions propres et originales pour résourdre ce problème. Si nous volons à leur secours, elles se contenteront de tendre la main et d'empocher la manne fédérale".

Cependant, le ramassage des ordures (salaires des éboueurs, camions, essence, etc.) coûtera, cette année, 6.4 milliards de dollars aux 50 plus grandes villes américaines. Le produit national brut d'une centaine de pays...

WASHINGTON A D'AUTRES PREOCCUPATIONS

Le Rapport précité propose des solutions urgentes à l'échelle nationale, entreprises aux frais du gouvernement. Installation d'immenses incinérateurs capables de transformer les déchets en énergie électrique. Abolition des frais discriminatoires, modification d'une fiscalité conçue de manière à encourager le neuf. Lancement de grands programmes de débarras, visant à encourager la coopération entre les Etats et les villes.

A l'heure où la Maison Blanche voit s'accumuler autour d'elles des immondices d'un tout autre genre, on doute qu'elle se préoccupe sérieusement de la marée montante d'ordures qui menace de submerger la vie urbaine.

Le tourisme étranger qui, en parcourant les villes américaines s'écarte légèrement des rues "chic" a l'impression de se frayer un chemin dans une immense poubelle. Et les bas-fonds de Naples sont des oasis de propreté comparés aux noyaux inférieurs de New York, Philadelphie, Chicago, Pittsburgh, Détroit ou Los Angeles.





LES FILMS A VOIR



Horaire à CBXFT — Semaine du 14 au 20 juillet — Canal ONZE

Samedi

9h.30
PEPINOT
10h.00
MON AMI BEN
10h.30
TOUR DE TERRE
11h.00
BAGATELLE
11h.30
CENT MILLIONS DE JEUNES
12h.00
BASEBALL
14h.30
ECHOS DU SPORT
15h.00
LES HEROS DU SAMEDI
16h.00
SPORTHEQUE
17h.00
LA GRANDE AVENTURE
17h.30
LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI
18h.00
ATOME ET GALAXIES
18h.30
TELEJOURNAL
18h.36
LES ANIMAUX CHEZ-EUX
19h.00
WALT DISNEY PRESENTE
20h.00
BILLET DE FAVEUR
22h.00
MON PAYS MES AMOURS
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
CINEMA

Les Révoltés de «L'Albatros». Film d'aventures réalisé par Silvio Amadio, avec Pier Angeli, Edmund Purdom et Armand Mestral. En 1675, un navire britannique transporte un contingent de prisonnières et de prisonniers vers l'Amérique. Une des captives parvient à libérer les hommes, qui prennent alors la direction du navire (Fr.-it. 62).

Dimanche

9h.30
PEPINOT
10h.00
LE JOUR DU SEIGNEUR
11h.00
DOCUMENTAIRES CANADIENS
12h.00
L'UNIVERS DES SPORTS
12h.30
LA SEMAINE VERTE
14h.30
RENCONTRES
15h.00
CHAMBRE NOIRE
15h.30
L'HEURE DES QUILLES
16h.30
L'AGRICULTEUR
17h.00
5 D
18h.00
QUI VIVE
18h.30
TELEJOURNAL
18h.35
FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN
19h.00
QUELLE FAMILLE
19h.30
LES BEAUX DIMANCHES
21h.30
CIVILISATION
22h.30
LE TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA D'ICI
00h.00
CINE-CLUB

La Douceur de vivre (La Dolce Vita). Etude de moeurs réalisée par Federico Fellini, avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg et Anouk Aimée. Un journaliste est appelé à se mêler aux milieux les plus faisandés de Rome. Sa vie se passe à courir les cabarets et les femmes. Le suicide d'un ami qu'il admirait le fait réfléchir. Mais il est vite repris par le tourbillon des plaisirs (It. 60).

Lundi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
PETITE ABEILLE
10h.30
LA VIE QUI BAT
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
UN ENFANT NOMME MICHEL
12h.00
LES LOIS DE LA BROUSSE
12h.30
LE MONDE SOUS LE MASQUE
13h.00
OH! LA! LA!
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU-SOLEIL
14h.30
CINEMA
"La Revanche d'Ivanhoe".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
WOOBINDA
17h.00
DAKTARI
18h.00
CHER ONCLE BILL
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
MON FILS
19h.30
LES PIERRAFEU
20h.00
LA PORTEUSE DE PAIN
20h.30
L'HISTOIRE DE MARIE-LOU
21h.00
SANS BLAGUE
21h.30
MARCUS WELBY, M.D.
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA

Les Grands Espaces. Western réalisé par William Wyler, avec Gregory Peck, Jean Simmons, Carroll Baker et Charlton Heston. Un homme s'amène au Texas pour épouser la fille d'un éleveur. Il découvre bientôt qu'une rivalité farouche existe entre deux familles au sujet de l'utilisation d'une rivière pour abreuver les trouneaux (USA 58).

Mardi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
LES AVENTURES DE SATURNIN
10h.30
MINI-FEE
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LE MONDE EN LIBERTE
12h.00
UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES
12h.30
NOELE AUX QUATRE-VENTS
13h.00
J'AI LA MEMOIRE QUI FLANCHE
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU-SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Les parapluies de Cherbourg".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
LE MONDE ENCHANTE D'ISABELLE
17h.00
DANIEL BOONE
18h.00
LA LEGENDE DE BAS DE CUIR
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
LE FRANCOPHONISSIME
19h.30
LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
20h.30
LES COUSINS DE "LA CONSTANCE"
21h.00
CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR
22h.00
PROPOS ET CONFIDENCES
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
—CINEMA CANADIEN

Où êtes-vous donc? Comédie satirique écrite et réalisée par Gilles Groulx, avec Georges Dor, Christian Bernard et Claudine Monfette. Un homme part de la Côte Nord pour aller tenter sa chance à la ville. Un jeune camionneur le fait voyager à bord de son véhicule. A Montréal, tous deux connaissent ensemble diverses aventures et sauvent du suicide une jeune fille (69).

Mercredi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
POLY ET LE DIAMANT NOIR
10h.30
LES AVENTURES CELEBRES DE M. MAGOO
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
PLEIN FEU...L'AVENTURE
12h.00
LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
12h.30
NOELE AUX QUATRE-VENTS
13h.00
OH! LA! LA!
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU-SOLEIL
14h.30
CINEMA
"Histoire des dirigeables".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
PICOLO
17h.00
DOSSIERS DE L'AGENCE "O".
18h.00
ACTUALITES 24
18h.30
BASEBALL
En cas de pluie -
CINE-SOLEIL
21h.00
DECLIC
21h.30
MA SORCIERE BIEN-AIMEE
22h.00
LA BONNE EQUIPE
22h.30
TEMOIGNAGES
23h.00
TELEJOURNAL
23h.30
CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

—CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Du côté d'Orouet. Film réalisé par Jacques Rozier, avec Caroline Cartier. Trois filles en vacances. D'un côté, la mer, de l'autre, un garçon puis un deuxième (Fr. 71).

Jeudi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
LES AVENTURES DE SATURNIN
10h.30
PROFESSEUR CALCULUS
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
HISTOIRES SANS PAROLES
12h.00
LES ENQUETEURS ASSOCIES
12h.30
NOELE AUX QUATRE VENTS
13h.00
LA MEMOIRE QUI FLANCHE
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU SOLEIL
14h.30
CINEMA
"La flèche et le flambeau".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
LA RIBOULDINGUE
17h.00
AU PAYS DES GEANTS
18h.00
QUENTIN DURWARD
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
GENIES EN HERBE
19h.30
LES GRANDS FILMS
"Le Jour d'après".
21h.30
CONSOMMATEURS AVERTIS
22h.00
DOSSIERS
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
LE PRISONNIER
00h.00
CINEMA
"Un monsieur de compagnie".

Vendredi

9h.45
EN MOUVEMENT
10h.00
LA SOURIS VERTE
10h.15
TOPINO
10h.30
YOGI
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
TANG
12h.00
SPORT-DETENTE
12h.30
MUSIQUE EN VACANCES
13h.00
OH! LA! LA!
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
RESEAU SOLEIL
14h.30
CINEMA
"La chaîne".
16h.00
CHEZ VERDURETTE
16h.30
LE PRINCE SAPHIR
17h.00
LE GRAND CHAPARRAL
18h.00
LA DEMOISELLE D'AVIGNON
18h.30
ACTUALITES 24
19h.00
DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
19h.30
LES REGLES DU JEU
21h.00
PRELUDE
21h.30
LE 60
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA

Les plus belles escroqueries du monde. Film à sketches réalisé par Hiromichi Horikawa, Roman Polanski, Ugo Gregoretti, Claude Chabrol et Jean-Luc Godard. A Tokyo, une entraîneuse se laisse tromper par les prétentions d'un vieillard. — A Amsterdam, une Française réussit à se procurer une rivière de diamants aux frais d'un bourgeois. — A Naples, un souteneur organise le mariage de ses protégées avec des vieillards. — A Paris, des escrocs font croire à un touriste allemand qu'ils lui ont vendu la tour Eiffel. — A Marrakech, une journaliste obtient une interview d'un supposé faux monnayeur (Fr.-it-.jap. 65).

Programmation française de CBXAT de 9h.30 à 12h.00 a.m.

A Rivière-la-Paix: au canal 7
A Grande Prairie: au canal 10
A Manning: au canal 12
A High Prairie: au canal 2

SAMEDI le 14 juillet

9h.30: DOSSIERS
Documentaires

10h.00: QUELLE FAMILLE
Chronique de la famille Tremblay, dont l'action se passe à Montréal.

10h.30: MONT-JOY OU L'HISTOIRE DE MARIE-LOU
Téléroman de Réginald Boisvert.

11h.00: SANS BLAGUE!
Emission mi-variétés, mi-questionnaire.

11h.30: NIC ET PIC
Emission pour enfants.

DIMANCHE le 15 juillet

9h.00: LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon

10h.00: A COMMUNIQUER

10h.30: CONSOMMATEURS AVERTIS
Emission destinée à renseigner et à protéger le consommateur.

11h.00: A COMMUNIQUER

11h.30: M.TANG

MOTS CACHES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	M	C	B	R	E	I	L	E	T	U	O	C	R	E
2	C	O	O	E	R	E	U	R	E	T	U	O	R	C	T
3	C	O	L	I	T	I	G	A	N	T	L	E	S	N	S.
4	U	E	L	N	N	I	S	C	A	L	M	E	E	S	S
5	M	R	E	L	A	C	E	A	E	S	U	D	P	E	S
6	U	P	C	N	I	R	O	C	I	G	H	A	E	E	N
7	L	M	T	T	F	M	T	L	N	A	E	N	R	H	O
8	A	O	I	F	A	I	A	O	L	T	N	N	C	C	I
9	T	R	O	U	V	I	L	T	N	A	O	O	H	E	R
10	I	C	N	I	N	S	E	A	E	U	B	L	E	P	E
11	O	C	S	O'	I	R	E	E	I	U	L	O	R	M	P
12	N	M	L	D	E	B	A	L	T	E	R	C	R	E	P
13	E	O	N	S	R	H	L	T	U	O	N	O	A	E	A
14	C	A	B	L	E	E	S	R	O	O	N	T	N	P	R
15	T	U	A	S	S	I	S	E	S	N	F	S	T	E	F

Accumulation
années
aigre
assises

Béante
brisai

Cablées
coutelier
coffre
collimateur
colonialisme
collectivisme
collaborer
collections
colitigant
colonnade
calmées

croute

Dent

Enfilaient
empêchées
errant
epée

Fiant
frapperions
foules

Haltères

Longues
leurs

Mêler

Nouilles
norme
nier

Ocre

Pente
Percher
perche

Raton
rompre

Soirée
soutien

Trou
tons
tandis

SOLUTION DU DERNIER
MOT CACHE

L O B U L E

LA SECURITE FAMILIALE souhaite BONNE FETE à tous ses membres suivants

VENDREDI 13 juillet

Mme Thérèse BEAUDOIN
Tangente
M. Henri BOIVIN
Tangente
M. Dolor BROUSSEAU
St-Vincent
M. Edmond FAUCHER
St-Paul
Mme Simone LABRIE
St-Paul
M. André LACHAMBRE
Edmonton
M. Réal LACOMBE
Falher
M. Albert PARENT
Girouxville
Sr Lucille PELOQUIN a.s.v.
Wetaskiwin

SAMEDI 14 juillet

M. Marc AYOTTE
Edmonton
M. Joseph CHENARD
Tangente
Dr Guy FARLY
Edmonton
Sr Jeannine HANDFIELD c.s.c.
Donnelly
M. Alphonse HURTUBISE
St-Paul

DIMANCHE 15 juillet

M. Paul AMYOTTE
Edmonton
M. Léger DEMERS
Edmonton
M. Henri JUBINVILLE
St-Paul
Mme Stella LEMOINE
Edmonton
Sr Henriette MORIN F.J.
Lewistown
M. Emile PLAMONDON
Edmonton

LUNDI 16 juillet

M. Camille BARIL
Hobbema
M. Paul BLOUIN
St-Paul
Mme Gaétane BOUCHER
Edmonton
Mme Juliette DENTINGER
Falher
M. Raymond LEFEBVRE
St-Paul
Sr Adrienne MONTPETIT F.J.
Edmonton
M. Albert POTVIN
Hull

MARDI 17 juillet

M. Camille FONTAINE
Bonnyville
M. Albert GASCON
Edmonton
M. Gilbert LAVALLEE
Edmonton
M. André MARTIN
Edmonton
M. Jules VAN BRABANT
St-Paul

MERCREDI 18 juillet

M. Léo ANCTIL
Bonnyville
M. Gérard BELANGER
Widewater
M. Edgar CORBIERE
Mallaig
M. Marcel DUGUAY
Guy
M. Emilien FORTIER
Edmonton
Mlle Claire MAISONNEUVE
Edmonton
M. Michel MARTEL
Kelowna
M. Roland SASSEVILLE
Jean Côté

JEUDI 19 juillet

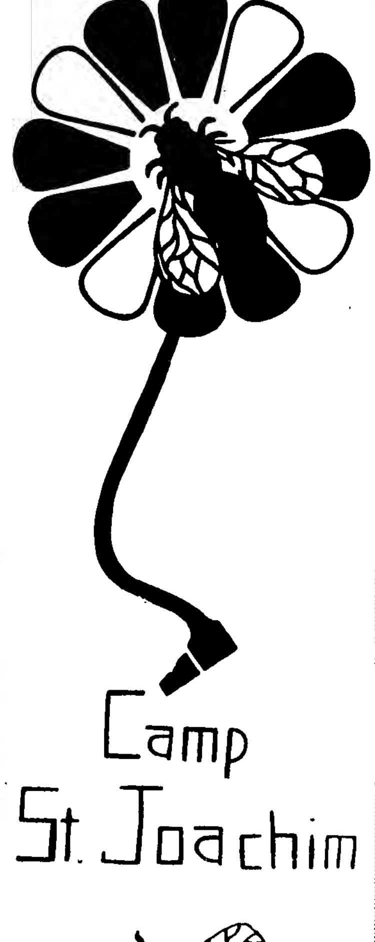
Sr Liliane LACASSE c.s.c
Eugene, Oregon

Cartes d'affaires professionnelles

Dimanche dernier 27 jeunes filles rentraient à Edmonton du camp St-Joachim, localisé au lac Ste-Anne et tenu la semaine du 1er juillet. Ce séjour faisait suite à un camp de la semaine dernière pour 23 garçons.

La paroisse Ste-Anne a elle aussi organisé deux camps pour les jeunes; un pour les filles ayant lieu cette semaine et le deuxième pour les garçons prévu pour la semaine du 15 juillet.







Organisé sous la direction du frère Leblanc de la Saskatchewan, le camp St-Joachim offre aux jeunes francophones un délassement de plein air, de baignade et de jeux éducatifs durant une semaine et crée une ambiance française de vacances pour les jeunes campeurs.

Cette année les camps d'été furent financièrement soutenus grâce à plusieurs bingos organisés par la paroisse St-Joachim. Les jeunes peuvent donc participer à ce camp pour la modique somme de $15.00 par semaine, (incluant le logement, la nourriture et le transport).



Daniel Leblanc est responsable de toutes les petites frimousses du camp St-Joachim.

Le camp St-Joachim est à 48 milles à l'ouest d'Edmonton soit à 4 1/2 milles d'Alberta Beach. Fondé depuis plus de 25 ans par la paroisse St-Joachim, il a été originalement conçu dans le but de créer un bain d'immersion canadienne-française dans les cadres des programmes de loisirs pour les jeunes francophones.

En été il n'y a pas que se plaire à prendre un bain de pieds au soleil. Le camp est une station de plein air formatrice.



Le monde du sport

Au football

La fièvre du football s'est manifesté à Edmonton vendredi soir dernier lorsque 19,662 spectateurs se sont rendus au stade Clarke pour suivre la première partie hors-concours de la saison entre les Eskimos et les Alouettes de Montréal. Ce fut une foule sans précédent pour un match hors-concours à Edmonton, et les Eskimos n'ont pas désappointés leurs partisans. Ils sont sortis victorieux par 25 à 14 et leur défense a fait excellente figure en dépit du départ de quatre joueurs réguliers. Il y a eu du jeu électrifiant pour une première de la nouvelle saison tel que la course de Larry Highbaugh anciennement des Lions de la C.B., qui après avoir intercepté le ballon a parcouru 99 verges pour marquer le premier majeur des Eskimos et une passe étrange de la part du quart Tom Wilkinson à la recrue Ed Paul qui a conduit au deuxième majeur de l'Edmonton. Les partisans locaux étaient heureux de constater que le jeune quart Bruce Lemmerman était complètement remis de sa blessure à l'épaule de sorte que les Eskimos sont dotés de deux excellents donneurs de signaux et la saison s'annonce bien pour l'équipe professionnelle locale.

Bruce Lemmerman



Les Eskimos ont payé chèrement la victoire cependant, car ils ont perdu, pour une époque de six semaines au moins, les services du défenseur contre les passes Bayne Norrie qui a subi une séparation de l'épaule. Comme il fallait s'y attendre l'entraîneur Ray Jauch a dû relâcher six joueurs pour réduire son alignement conformément aux règlements de la ligue. Ces joueurs sont Dave Kate, Roy Beeche, Dave McGillis, Cliff Burnett, Peter Bedford et Wes Miller. Les Eskimos sont partis pour l'Est mardi et jouent leur deuxième match hors-concours contre les Rough Riders à Ottawa mercredi soir. Mercredi dans la huitaine ils recevront la visite des Stampeders de Calgary.

Au tennis

Billie Jean King des Etats-Unis a décroché son cinquième championnat de Wimbeldon lorsqu'elle a défaite sa concitoyenne Chris Evert dans les finales simples pour femmes par 6-0 et 7-5 samedi. Ces cinq titres constituent un record de l'époque d'après guerre. Mme King, âgée de 29 ans, était sortie championne de Wimbeldon en 1966, 1967, 1968 et 1972.

Chez les hommes, Jan Kodes de Tchécoslovaquie a défait le russe Alex Metreveli dans les finales par 6-1, 9-8 et 6-3. C'est la première fois qu'un européen décrochait le championnat de Wimbeldon depuis que Manuel Santana d'Espagne a accompli l'exploit en 1966.

A la balle rapide

Les équipes de la Saskatchewan n'ont pas remporté de succès durant leur rendonnée en Alberta en fin de semaine. Les Red Caps de Regina ont subi deux défaites par 7 à 0 et 7 à 0 aux mains des Braves à Calgary, tandis qu'à Edmonton les meneurs, de la ligue professionnelle de l'Ouest canadien, les Jacks de Saskatoon ont été battus par 2 à 1 et 3 à 0 par les Monarchs.

Pendant ce temps, le Fondateur et Président du circuit, Bill Tainsh, d'Edmonton a dit, durant une conférence de presse en fin de semaine qu'il faudrait à la ligue, formée cette année, trois ans avant de réaliser un profit financier. "Cette année, notre première saison, a affirmé Tainsh, nous accuserons un déficite, puis l'an prochain nous bouclerons nos affaires et l'année suivante nous réaliserons une profit". Tainsh a laissé savoir également qu'il y aura probablement une finale nationale entre l'Est et l'Ouest à la fin de la saison en cours.

Au golf

Dave Stockton a remporté l'omnium de Milwaukee dimanche avec un total de 276 soit 12 coups sous la moyenne et en un coup de moins que Hubert Green et Homero Blancas qui ont partagé le 2ième rang.

Le joueur canadien George Knudson de Toronto a fait très bonne figure et est arrivé troisième avec un 278.

Le troisième retrait

Lorsque les Expos de Montréal firent leur entrée dans la ligue Nationale, en 1969, bien des Québécois croyaient mordicus qu'il serait tout à fait naturel, du moins souhaitable, que le lanceur Claude Raymond termine sa brillante carrière avec les Expos. Ce rêve devient une bien grande réalité le 10 août 1969 lorsqu'il se présenta au Parc Jarry, en provenance des Braves d'Atlanta auxquels il avait rendu de précieux services pendant près de trois saisons.

"Si nous avons fait l'acquisition de Claude Raymond, ce n'est pas parce qu'il est canadien-français, mais bien parce qu'il peut aider la cause des Expos", nous avait confié le gérant Gene Mauch dans un tout premier commentaire.

"Frenchy" comme on le surnommait aux Etats-Unis, n'a pas fait mentir le petit général des Expos. Il devait connaître l'une des plus resplendissantes saisons de sa carrière en 1970, remportant 6 victoires en plus de préserver 23 autres gains en 59 missions au monticule. De par ses performances électrisantes, Calude Raymond s'attira de bien élogieuses critiques, notamment celle-ci de la part de Gene Mauch: "Je n'ai jamais vu un lanceur avec autant de coeur au ventre".

La saison 1971 fut cependant celle du chant du cygne pour l'athlète de Saint-Jean, qui a célébré son 36e anniversaire de naissance le 7 mai dernier.

Donc, il était tout naturel et souhaitable qu'un jour Claude Raymond réunisse, en un volume, les souvenirs et les secrets d'une carrière qui en aura fait le plus grand joueur de baseball canadien-français de tous les temps.

C'est avec la collaboration de Marcel Gaudette, journaliste sportif bien connu, que Claude Raymond a écrit ce livre qui rappelle les faits marquants de sa carrière; on y retrouve aussi un lexique des termes courants, une description de l'équipement et les techniques du lancer.

"Le troisième retrait", écrit par Claude Raymond et Marcel Gaudette, un autre livre de la "Collection Sport" des Editions de l'Homme, est en vente au prix de $3.00 à l'Agence de Distribution Populaire Inc., 955 rue Amherst, Montréal 132, Qué.

L'aide-mémoire du campeur modèle

Avant le départ

- Retenir un emplacement au terrain de camping choisi;
- Vérifier le matériel de camping;
- Lubrifier l'auto;
- Laisser l'itinéraire et le numéro de l'immatriculation de l'auto à un ami ou un voisin;
- Prévenir les fournisseurs: laitier, boulanger, etc;
- Suspendre la livraison des journaux;
- Mettre animaux et plantes en pension;
- Vider le réfrigérateur;
- Fermer le chauffe-eau;
- Débrancher le courant électrique;
- Confier à quelqu'un l'entretien du terrain;
- Verrouiller portes et fenêtres;
- Avertir la police;
- Confier la clé de la maison à un voisin;

La cuisine

-1 grande toile (auvent);
-1 table pliante (pour terrains non aménagés);
- Chaises pliantes (pour terrains non aménagés);
-1 réchaud (2 feux);
-1 barbecue démontable;
- Combustible (huile ou gaz);
- Allumettes de bois;
-2 casseroles aluminium;
-1 poêle;
-1 seau en toile;
- Vaisselle (plastique solide);
- Ustensilles;
-1 lavette à vaisselle;
-1 grande boîte métal (garde-manger);
-1 grande boîte métal (glacière);
1- plat à vaisselle (toile);
- Boîtes et flacons plastiques;
-1 vache à eau (toile);
-4 linges à vaisselle;
-2 torchons;
-1 nappe plastique;
-1 boîte à oeufs (plastique);
-1 ouvre-boîte tire-bouchon;
-1 cafetière;
-1 couteau à dépecer;
-1 couteau à légumes;
-1 boîte à beurre (plastique);

La garde-robe

- Vêtements légers, sans oublier:
- Pyjamas chauds
- Chandails
- Pantalons
- Bas de laine
- Imperméables et chapeaux
- Maillots

Le sommeil

- Tente à double toit;
- Matelas pneumatiques, avec gonfleur, ou lits de camp;
- Sacs de couchage;
- 1 couverture de laine;
- Oreillers;
- Petit balai;
- 1 lampe tempête (gaz);
- Lampes de poche (ampoules et piles de rechange).

Bonne vacances!

Les dix commandements du campeur

1- La verdure ne détériorerai
Et les bouleaux n'écorcerai

2- Déchets ne jetterai
Ailleurs que dans les récipients installés

3- Les toilettes me servirai
En homme civilisé

4- Aucun feu n'allumerai
Ailleurs qu'aux endroits appropriés

5- Des poubelles jamais me servirai
Pour me faire un feu de foyer

6- Mon chien ou chat amènerai
A condition de l'attacher

7- A l'eau j'irai
Deux heures après avoir mangé

8- Boisson enivrante je prendrai
Si je sais quand m'arrêter

9- Après 11 heures, aucun bruit ne ferai
Le sommeil des voisins respecterai

10 Bon souvenir je laisserai
Et bienvenu toujours je serai